

# PROJET D'ETABLISSEMENT

## Conservatoire de Challans – Maison des Arts

2025-2030

---

---

*« La culture donne à l'homme la capacité de réfléchir sur lui-même. C'est elle qui fait de nous des êtres spécifiquement humains, rationnels, critiques et éthiquement engagés. C'est par elle que nous discernons des valeurs et effectuons des choix. C'est par elle que l'homme s'exprime, prend conscience de lui-même, se reconnaît comme un projet inachevé, remet en question ses propres réalisations, recherche inlassablement de nouvelles significations et crée des œuvres qui le transcendent »*

**Conférence mondiale  
sur les politiques culturelles, UNESCO, Mexico, août 1982**

---

# Table des matières

---

1	INTRODUCTION.....	5
2	ETAT DES LIEUX .....	7
2.1	Le territoire.....	7
2.1.1	Challans .....	7
2.1.2	Challans Gois Communauté.....	11
2.1.3	Présentation du CRC de Challans, la Maison des Arts.....	14
2.2	Le CRC aujourd'hui : bilan et diagnostic.....	17
2.2.1	Le rayonnement du CRC.....	17
2.2.2	Les effectifs.....	17
2.2.3	Les profils des élèves.....	18
2.2.4	L'organisation pédagogique du conservatoire .....	23
2.2.5	Les moyens et ressources .....	51
2.2.6	Synthèse de diagnostic .....	62
3	PERSPECTIVES.....	64
3.1	Axe 1 : Un projet pédagogique de conservatoire en mouvement : l'expérience artistique collective au cœur d'une formation globale .....	65
3.1.1	Etoffer et structurer l'offre .....	65
3.1.2	Favoriser l'interdisciplinarité artistique par le biais de partenariats avec des associations.....	68
3.1.3	Renforcer l'interaction avec le service culturel et la médiathèque dans une recherche d'approfondissement du lien entre pratique pédagogique et artistique et diffusion .....	70
3.2	Axe 2 : Le conservatoire : un lieu de vie et de rencontre avec l'art pour tous les publics .....	77
3.2.1	Accompagner un premier pas vers la pratique artistique pour tous les publics .....	77
3.2.2	Accueillir un public à besoins spécifiques.....	78

3.2.3	Prendre en compte le public adolescent.....	79
3.2.4	Réinterroger la place des adultes.....	81
3.2.5	Assurer un rôle de pôle ressources.....	81
	.....	83
3.2.6	Affiner son rôle de médiateur culturel.....	83
3.2.7	Favoriser la scolarité au conservatoire des publics éloignés de la culture.....	83
	.....	84
3.3	Axe 3 : Un conservatoire tourné vers l'extérieur, en réseau.....	85
3.3.1	Consolider le partenariat avec l'Education nationale.....	85
3.3.2	Consolider les liens avec les autres services de la ville.....	86
3.3.3	Consolider le partenariat avec les associations.....	86
3.3.4	Consolider le lien avec les artistes partenaires.....	86
3.3.5	Construire avec les autres établissements d'enseignement artistique.....	87
3.3.6	S'appuyer sur les réseaux nationaux.....	87
3.4	Axe 4 : Une équipe de conservatoire à l'écoute et en mouvement.....	87
3.4.1	Favoriser la recherche et l'expérimentation de pratiques pédagogiques innovantes.....	88
3.4.2	Créer un cadre qui installe une agilité dans l'organisation et une fluidité de l'information.....	89
3.5	Axe 5 : Un conservatoire accueillant et fonctionnel.....	93
3.5.1	Une image lisible et renouvelée.....	93
3.5.2	Travailler les supports de communication avec le service communication.....	94
3.5.3	Des locaux à rénover, des extensions à prévoir.....	94
3.5.4	Equipement.....	96
3.5.5	Renforcer l'appui technique, logistique.....	96
4	La mise en œuvre du projet et les moyens requis.....	97
4.1	Le pilotage du projet.....	97

4.2	Les moyens.....	98
4.2.1	Les ressources humaines .....	98
4.2.2	L'investissement.....	99
4.3	La planification globale du projet .....	101
4.4	Le plan de formation .....	110

# 1 INTRODUCTION

---

S'engager dans la conception d'un nouveau projet d'établissement, c'est y voir l'opportunité de se confronter collectivement à la question du temps : accepter de l'arrêter pour tout à la fois, se tourner vers le passé, écouter autour de soi, regarder vers l'avenir.

Se pencher sur le passé est nécessaire pour interroger la portée et la pertinence des actions engagées jusque-là tout en considérant l'histoire de l'établissement et de la collectivité. Cela conduit chacun à faire aussi le point sur son parcours d'enseignant, sur son passé d'élève musicien. Cela suppose de réinterroger croyances et postures, de les confronter au présent, au monde d'aujourd'hui, de prendre le pouls.

Face aux tensions qui fragilisent notre société, mais aussi à la faveur de l'imprégnation de nouvelles valeurs éthiques qui irriguent de façon salutaire les esprits comme les institutions, comment le conservatoire va-t-il tracer sa voie ? Comment se réinventer sans se renier, sans abandonner l'idée fondatrice selon laquelle se mettre au service de l'art requiert une exigence ?

Au-delà des paradoxes, il faut se tourner vers l'avenir avec confiance, extraire une vision positive partagée qui soit basée sur des valeurs de service public, d'intérêt général, d'engagement envers nos élèves.

A notre mesure, et en toute humilité, espérer qu'au travers de notre enseignement artistique, nous aurons contribué à la réussite de chaque élève : celle de trouver sa place de citoyen curieux, critique, respectueux de l'altérité.

Croire en un enseignement artistique qui soit une « *pédagogie de l'ébranlement* », qui permette « (...) *la découverte de ce que l'art constitue pour l'humain : une brèche dans ses habitudes qui laisse entrevoir un ailleurs ; l'ouverture vers une exigence esthétique qui délivre l'authentique du pathos ; une dimension symbolique qui relie ce que chacun a de plus intime avec ce qui est le plus universel. Non point une universalité arrogante qui s'impose au nom de normes académiques, mais une universalité modeste et généreuse qui naît quand des humains s'élèvent ensemble en partageant, avec leur sensibilité et leur intelligence, les contradictions dont ils sont pétris* » Philippe Meirieu, 2014

Le projet d'établissement est un document stratégique qui au regard d'un diagnostic, établit des orientations pour les années à venir en définissant : l'identité de l'établissement, la structure de l'offre d'enseignement artistique, les moyens humains et matériels à prévoir. Il analyse les dynamiques à installer pour que des enjeux d'ordre pédagogique, artistique, esthétique, éducatif, culturel, social, territorial et enfin éthique soient visés.

Le projet d'établissement du conservatoire s'ancre dans la logique des politiques locales de la collectivité de Challans, en respect de préconisations et orientations nationales détaillées dans le Schéma national d'orientation pédagogique (SNOP 2023) élaboré par le ministère de la Culture.

Selon l'arrêté du 19 décembre 2023 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique, les missions communes aux trois grandes catégories d'établissements classés sont les suivantes :

*« 1° Des missions d'éducation fondées sur un enseignement artistique spécialisé, organisé en parcours études, conformément au Schéma national d'orientation pédagogique susvisé. A cette fin, les établissements favorisent l'orientation des élèves tout au long de leur formation. Ils accompagnent leur projet et développent des collaborations entre spécialités artistiques, notamment lors des phases d'éveil et d'initiation ;*

*2° Des missions d'éducation artistique et culturelle privilégiant la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire, notamment dans le cadre d'activités liées aux programmes d'enseignement, de classes à horaires aménagés, d'ateliers, de jumelages, de chartes départementales de développement de la pratique chorale et vocale ou de dispositifs similaires en danse et en art dramatique ;*

*3° Des missions de développement des pratiques artistiques des amateurs, notamment en leur offrant un environnement adapté.*

*Les établissements participent également à des actions de sensibilisation, de diversification et de développement des publics, et prennent part à la vie culturelle de leur aire de rayonnement. A cette fin, ils assurent la diffusion des productions liées à leurs activités pédagogiques et l'accueil d'artistes et ils entretiennent des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels, en particulier avec les organismes chargés de la création et de la diffusion. »*

Dans ce même arrêté est précisé que :

*« Sont classés conservatoires à rayonnement communal ou intercommunal les établissements qui répondent aux critères suivants :*

*1° Assurer, dans l'aire de rayonnement communal ou intercommunal, les missions prévues aux articles 2 et 3 ;*

*2° Dispenser l'enseignement d'au moins une spécialité (musique, danse ou art dramatique) et, dans cette spécialité, au moins les deux premiers cycles du parcours études défini par le Schéma national d'orientation pédagogique susmentionné. »*

# 2 ETAT DES LIEUX

---

## 2.1 Le territoire

### 2.1.1 Challans

Challans se situe dans le Nord-Ouest de la Vendée. La ville est située à 40 km de La Roche-sur-Yon et des Sables d'Olonne, à 55 km de Nantes. Elle est membre de la Communauté de communes Challans Gois Communauté.

#### 2.1.1.1 Des chiffres

- Nombre d'habitants : 23 257 (source : Insee, chiffres 2024)
- 3<sup>e</sup> ville de Vendée
- Plus de 350 agents municipaux
- 6 écoles maternelles, 6 écoles élémentaires, 3 collèges, 3 lycées, plus de 6 900 élèves et étudiants scolarisés à Challans
- 350 commerces
- 1 800 activités professionnelles (entreprises, artisans, professions libérales, commerçants)
- 11 000 emplois
- 5 parcs d'activités (Les Écobuts, La Romazière, La Bloire, Les Judices, Le Bois David) et 1 parc tertiaire (Pôle Activ'Océan)
- Plus de 200 associations (sport, culture, loisirs, social...)
- 1 centre hospitalier

### 2.1.1.2 La dynamique socio-démographique

La ville de Challans connaît une hausse significative de la population. Le nombre d'habitants pour 2024 est calculé à partir du taux d'évolution moyen annuel de la population de Challans sur la période de 2015-2021, soit 1,90 % par an. La population de Challans est donc en **hausse**. C'est une population qui néanmoins vieillit fortement : 157 personnes de 75 ans ou plus pour 100 habitants de moins de 20 ans.

**Population par grandes tranches d'âges**

Âge	2010	%	2015	%	2021	%
<b>Ensemble</b>	<b>42 558</b>	<b>100,0</b>	<b>45 769</b>	<b>100,0</b>	<b>49 723</b>	<b>100,0</b>
<b>0 à 14 ans</b>	7 812	18,4	8 393	18,3	7 854	15,8
<b>15 à 29 ans</b>	6 216	14,6	6 232	13,6	6 747	13,6
<b>30 à 44 ans</b>	8 322	19,6	8 165	17,8	7 931	16,0
<b>45 à 59 ans</b>	8 155	19,2	9 235	20,2	10 041	20,2
<b>60 à 74 ans</b>	7 568	17,8	8 803	19,2	11 133	22,4
<b>75 ans ou plus</b>	4 484	10,5	4 940	10,8	6 017	12,1

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

### Population par sexe et âge en 2021

Âge	Hommes	%	Femmes	%
<b>Ensemble</b>	<b>24 051</b>	<b>100,0</b>	<b>25 672</b>	<b>100,0</b>
<b>0 à 14 ans</b>	4 072	16,9	3 782	14,7
<b>15 à 29 ans</b>	3 486	14,5	3 261	12,7
<b>30 à 44 ans</b>	3 934	16,4	3 997	15,6
<b>45 à 59 ans</b>	4 913	20,4	5 128	20,0
<b>60 à 74 ans</b>	5 231	21,8	5 902	23,0
<b>75 à 89 ans</b>	2 211	9,2	2 962	11,5
<b>90 ans ou plus</b>	203	0,8	640	2,5
<b>0 à 19 ans</b>	5 516	22,9	5 115	19,9
<b>20 à 64 ans</b>	12 554	52,2	12 997	50,6
<b>65 ans ou plus</b>	5 980	24,9	7 560	29,4

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

### 2.1.1.3 La dynamique économique

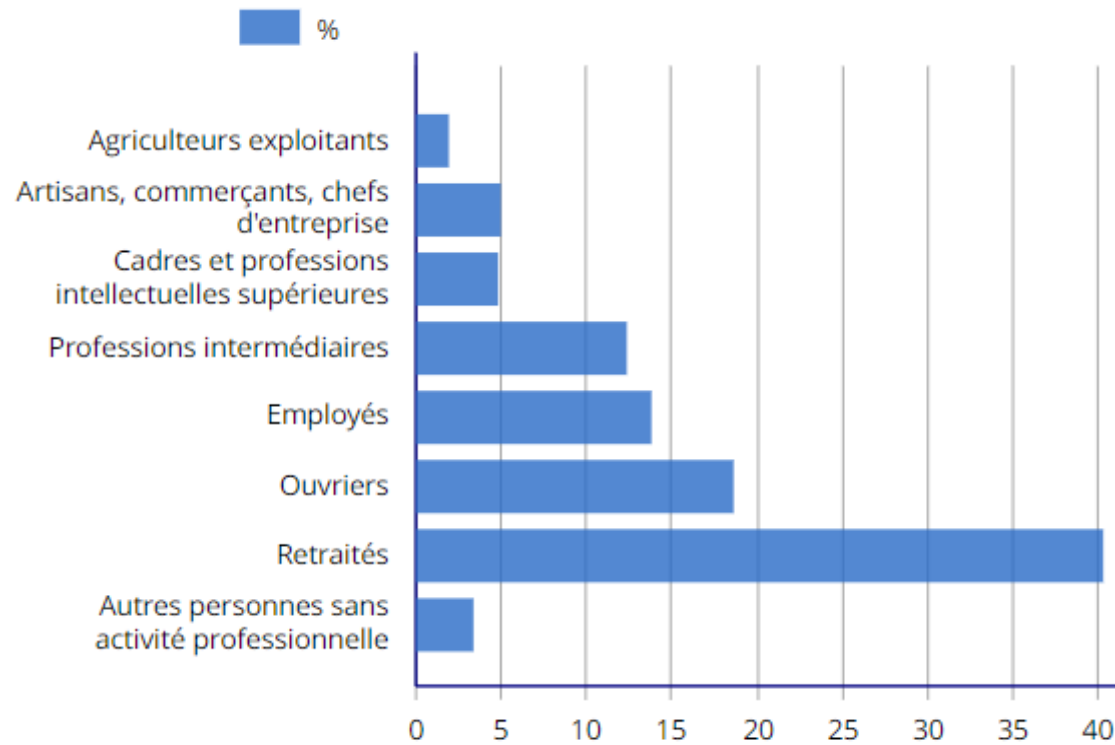
Le premier constat est bien évidemment l'accroissement très net du nombre de retraités comme l'illustrent le tableau et le graphique suivants :

**Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle**

Catégorie socioprofessionnelle	2010	%	2015	%	2021	%
<b>Ensemble</b>	<b>34 732</b>	<b>100,0</b>	<b>37 540</b>	<b>100,0</b>	<b>41 794</b>	<b>100,0</b>
<b>Agriculteurs exploitants</b>	778	2,2	770	2,1	591	1,4
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>	1 611	4,6	1 676	4,5	1 691	4,0
<b>Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>	1 279	3,7	1 400	3,7	1 705	4,1
<b>Professions intermédiaires</b>	3 742	10,8	4 212	11,2	4 686	11,2
<b>Employés</b>	5 469	15,7	5 918	15,8	6 110	14,6
<b>Ouvriers</b>	5 937	17,1	6 364	17,0	6 805	16,3
<b>Retraités</b>	12 103	34,8	13 190	35,1	15 917	38,1
<b>Autres personnes sans activité professionnelle</b>	3 814	11,0	4 011	10,7	4 290	10,3

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

## Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2021



Source : Insee, RP2021 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2024

### 2.1.2 Challans Gois Communauté

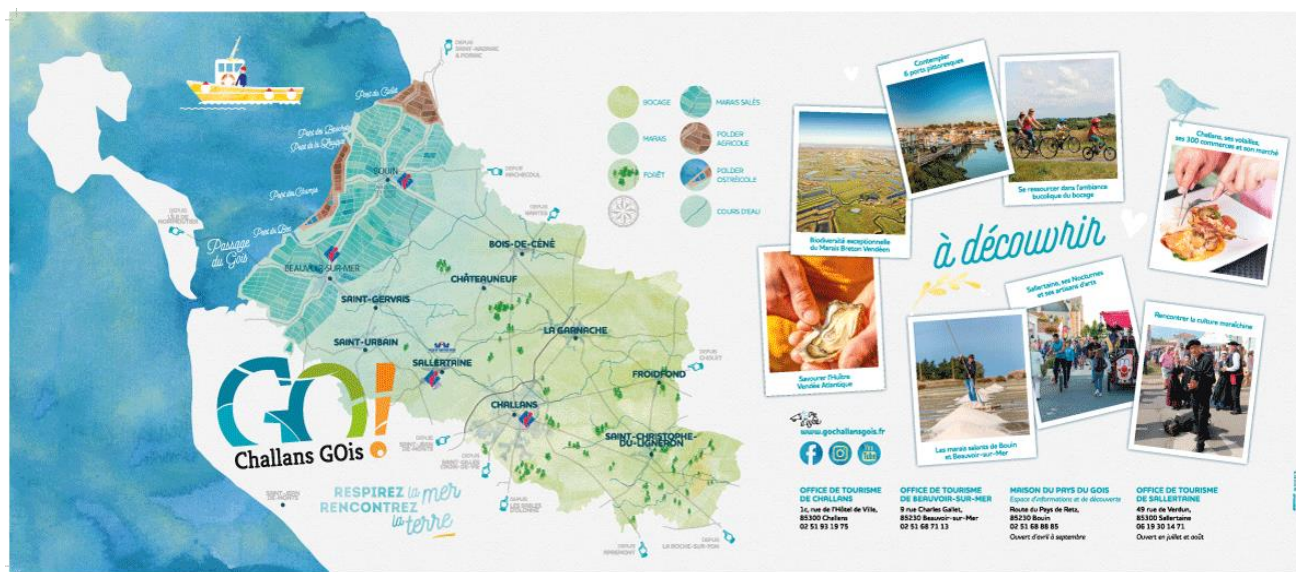
#### 2.1.2.1 Espace et accès

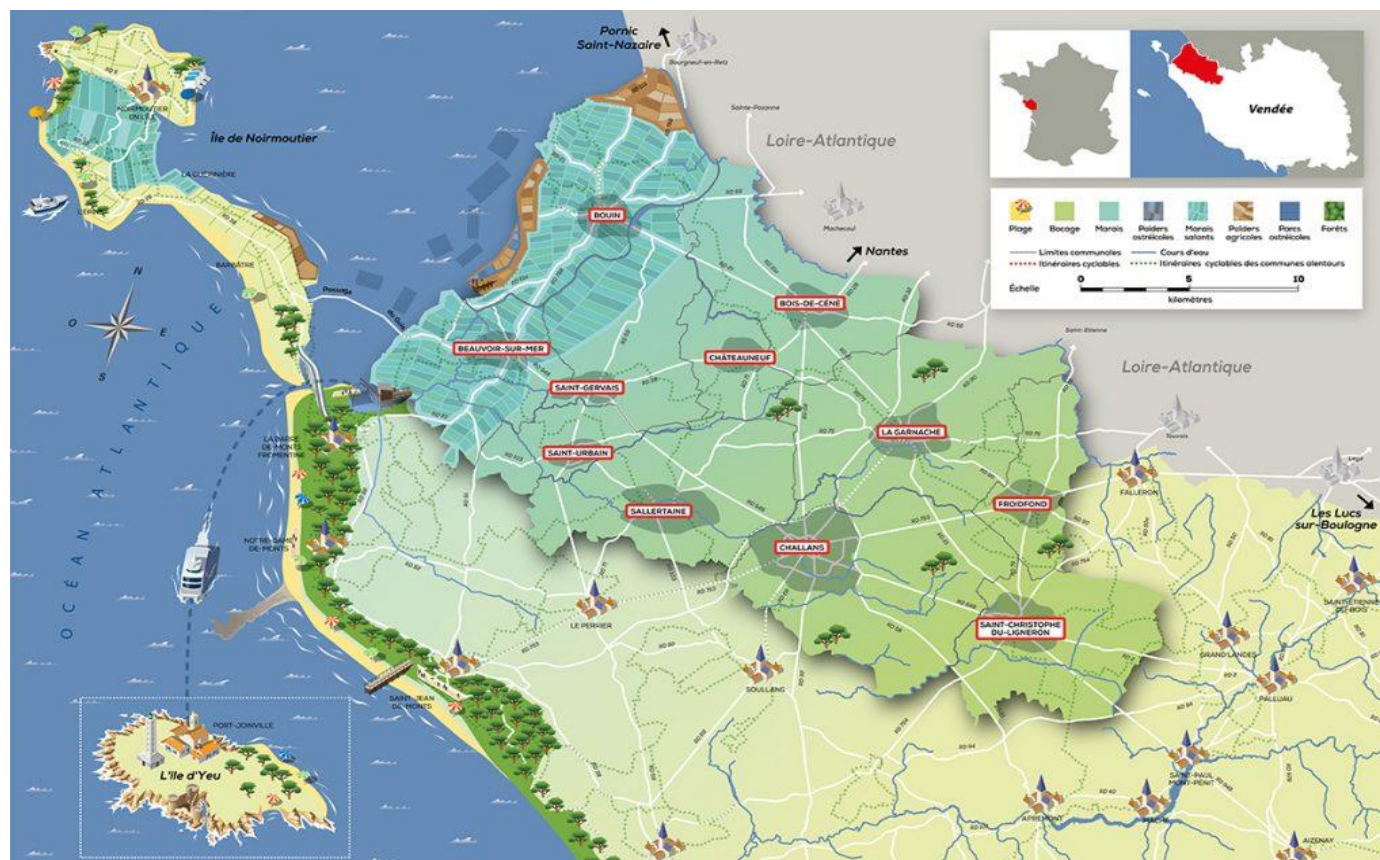
Challans Gois Communauté regroupe 11 communes pour plus de 50 000 habitants.

Le territoire de Challans Gois Communauté s'étend sur 445 km<sup>2</sup> et se situe à la jonction de 6 axes routiers : Nantes, Cholet, La Roche-sur-Yon, Les Sables d'Olonne, Saint-Jean-de-Monts et Noirmoutier.

Challans, sa ville-centre, compte plus de 23 000 habitants et possède un tissu commercial, artisanal et industriel dynamique. À l'Ouest, les communes de Beauvoir-sur-Mer et de Bouin bordées par l'Océan Atlantique, au sein de la Baie de Bourgneuf, sont le berceau de production de l'Huitre Vendée Atlantique. Depuis Beauvoir-sur-Mer, le Passage du Gois relie le continent à l'Île de Noirmoutier. D'Ouest en Est, le Marais Breton Vendéen, site Natura 2000 s'étend sur les communes de Saint-Gervais, Saint-Urbain, Châteauneuf, Bois-de-Céné et Sallertaine. À l'Est, les trois communes de La Garnache, Froidfond et Saint-Christophe-du-Ligneron se situent dans le bocage vendéen.

Le dynamisme économique et la douceur de vivre sont les deux piliers du territoire et de ses communes.





### 2.1.2.2 Vie locale

- **49 723 habitants** en 2021 (INSEE 2024),
- **26 024 logements** en 2021 (INSEE 2024),
- **6 468 familles** avec enfants,
- **3 lycées, 3 collèges et 21 écoles** primaires,
- **2 082 associations** enregistrées au sein du Répertoire national des Associations (au 1<sup>er</sup> février 2019).

Challans à elle-seule compte la moitié de la population de la communauté de communes et joue le rôle de ville-centre dotée de nombreux commerces, d'infrastructures, d'une offre culturelle riche.

## 2.1.3 Présentation du CRC de Challans, la Maison des Arts

### 2.1.3.1 Historique

Créée en 1978, la Maison des Arts est un établissement d'enseignement artistique classé « Conservatoire à rayonnement communal » depuis 1986. La Maison des Arts est un service municipal rattaché à la Direction générale de l'Animation de la Vie locale au même titre que le service culturel et la médiathèque Diderot.

### 2.1.3.2 Ses Missions principales

Le conservatoire est un lieu de formation, de pratique et de diffusion de la musique ouvert à tous.

Ses missions sont à la fois des missions pédagogiques et artistiques et des missions culturelles et territoriales :

- Sensibiliser et former les futurs musiciens amateurs
- Placer les œuvres et les artistes au cœur de son projet
- Contribuer à la politique d'éducation artistique et culturelle
- Participer au dynamisme de la vie culturelle en tant que centre de ressources
- Être force de propositions et moteur dans l'animation de la vie culturelle de la ville

Il bénéficie du soutien du Conseil Départemental de la Vendée.

### 2.1.3.3 La Maison des Arts en bref

La Maison des Arts de Challans accueille autour de 350 élèves chaque année mais son action régulière auprès de la population va bien au-delà avec environ 1500 enfants et jeunes qui bénéficient d'interventions en milieu scolaire ou en milieu spécialisé.

L'équipe composée de 18 enseignants propose 18 disciplines instrumentales ou vocales, 18 ensembles instrumentaux ou vocaux. Certains nécessitent des prérequis et sont accessibles par le biais d'un cursus global, cursus central du projet pédagogique mais quelques autres ensembles sont accessibles en cursus « pratique collective seule » ne nécessitant pas un suivi de parcours complet au sein de l'établissement.

Les cours sont dispensés sur un site unique situé dans le centre-ville de Challans.

3 musiciens intervenants en milieu scolaire construisent des projets d'éducation musicale dans les 6 écoles élémentaires de la ville.

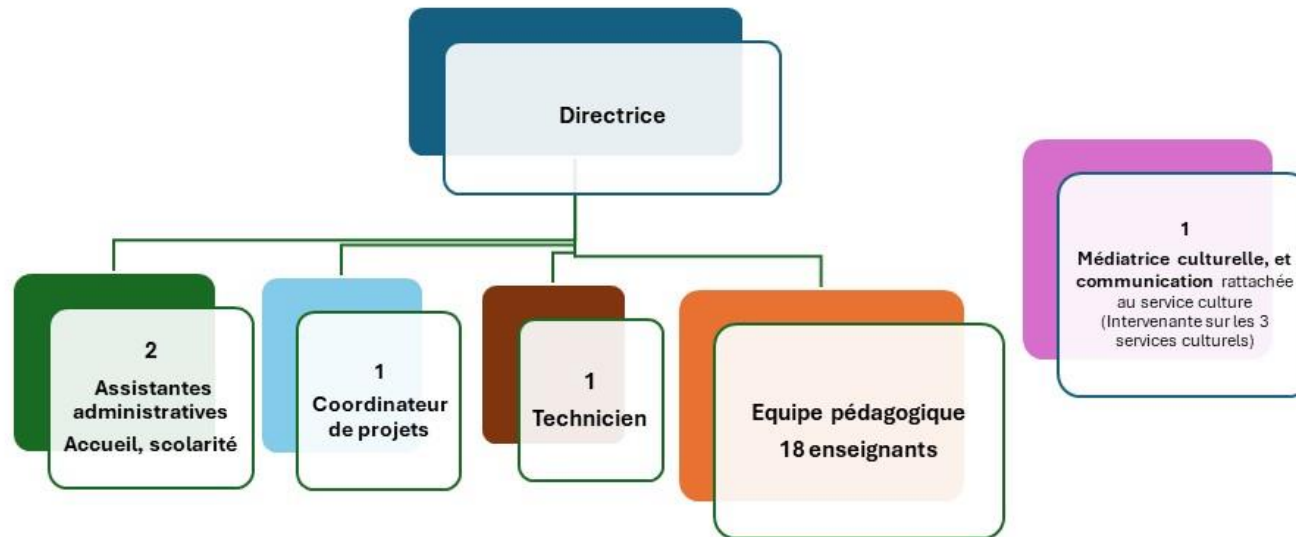
8 enseignants du conservatoire interviennent dans les 3 collèges de la ville impliqués dans un dispositif d'orchestre au collège.

Une cinquantaine d'événements rythment l'année scolaire contribuant ainsi non seulement au dynamisme de la vie de l'école mais également à l'action culturelle de la ville.

#### 2.1.3.4 Schéma organigramme

Le conservatoire de la ville de Challans est rattaché à la Direction générale de l'Animation de la Vie locale, elle-même placée sous la direction du Directeur Général des Services et du Maire. L'élue de référence est l'adjointe à la Vie culturelle.

## L'organigramme de la Maison des Arts



## 2.2 Le CRC aujourd'hui : bilan et diagnostic

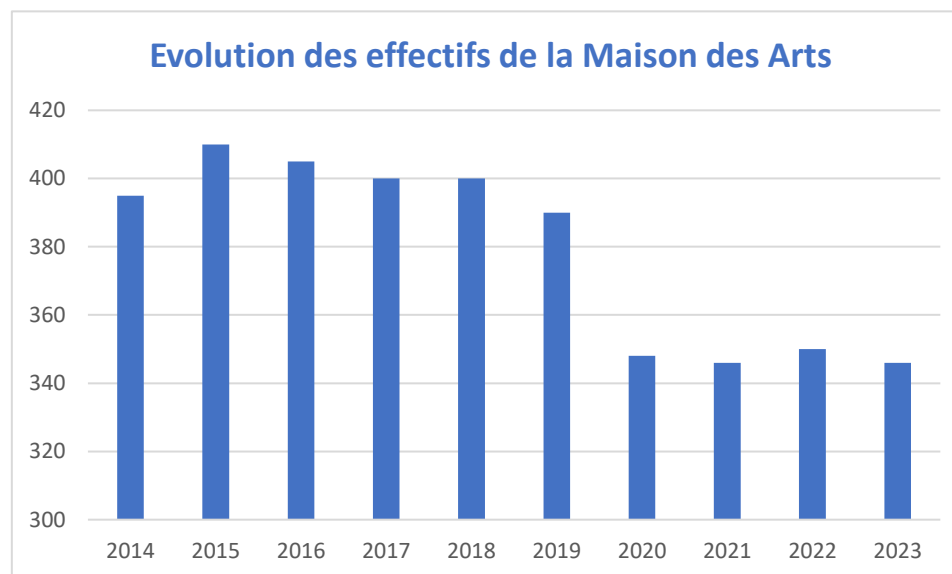
### 2.2.1 Le rayonnement du CRC

L'aire de rayonnement du conservatoire est la commune de Challans, même si celui-ci accueille également un public venu non seulement d'autres communes de Challans Gois Communauté mais également de communes extérieures, jusqu'en Loire Atlantique.

### 2.2.2 Les effectifs

Le conservatoire compte aujourd'hui autour de 346 élèves.

La baisse des effectifs, constante depuis 2006 s'est encore accentuée à l'occasion de la crise sanitaire de 2019-2020.



Les demandes d'inscriptions s'effectuent essentiellement en ligne via un logiciel de gestion du conservatoire. Celles-ci sont jusqu'à présent satisfaites par ordre d'arrivée des demandes.

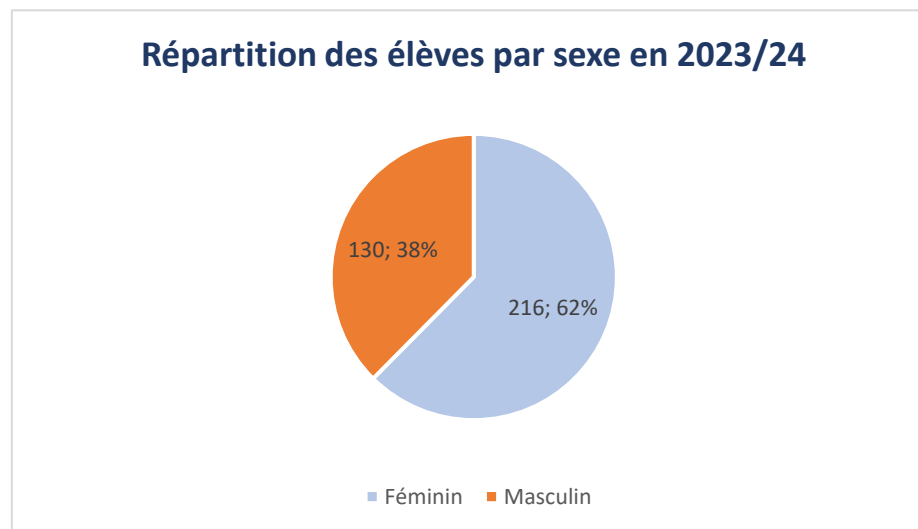
Actuellement, il n'y a pas de tenue de liste d'attente et il est difficile d'avoir une visibilité sur les éventuelles demandes non pourvues. On note cependant que celles-ci se concentrent sur certaines disciplines instrumentales (piano et guitare).

C'est parfois l'emploi du temps contraint de certains enseignants qui conduit à une limitation des effectifs dans certaines classes instrumentales.

Jusqu'à présent la mise en valeur et la communication de l'offre du conservatoire se concentraient sur la pratique instrumentale au détriment des pratiques collectives.

### 2.2.3 Les profils des élèves

#### La répartition des élèves par sexe



## PISTES

*Chercher un équilibre dans les classes instrumentales*

*Valoriser certaines disciplines déficitaires*

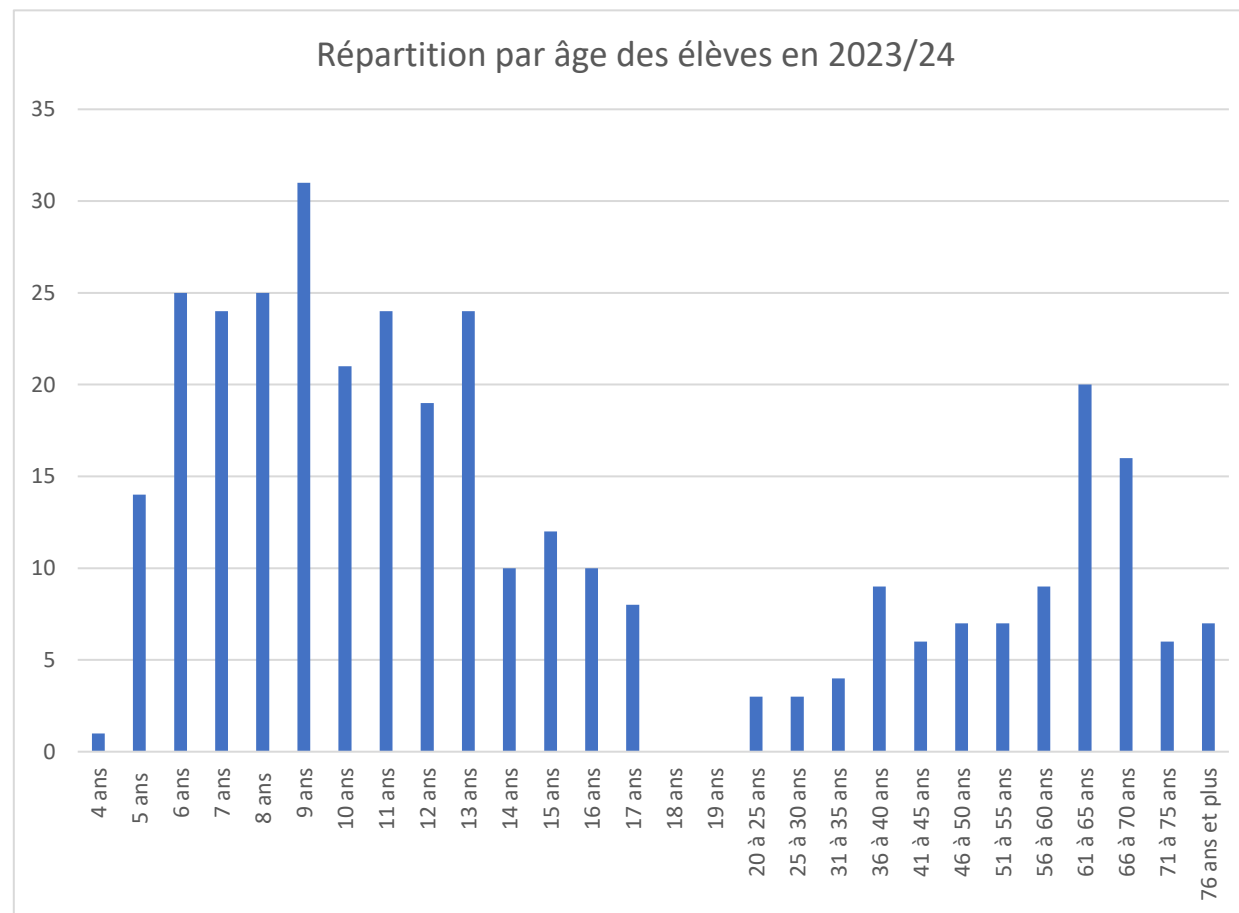
*Tenir une liste d'attente*

*Attribuer d'autres critères que le seul critère d'ordre d'arrivée des demandes*

*Communiquer sur les pratiques collectives*

## La répartition des élèves par âge

En 2023-2024, le conservatoire accueillait des élèves de 4 à 88 ans

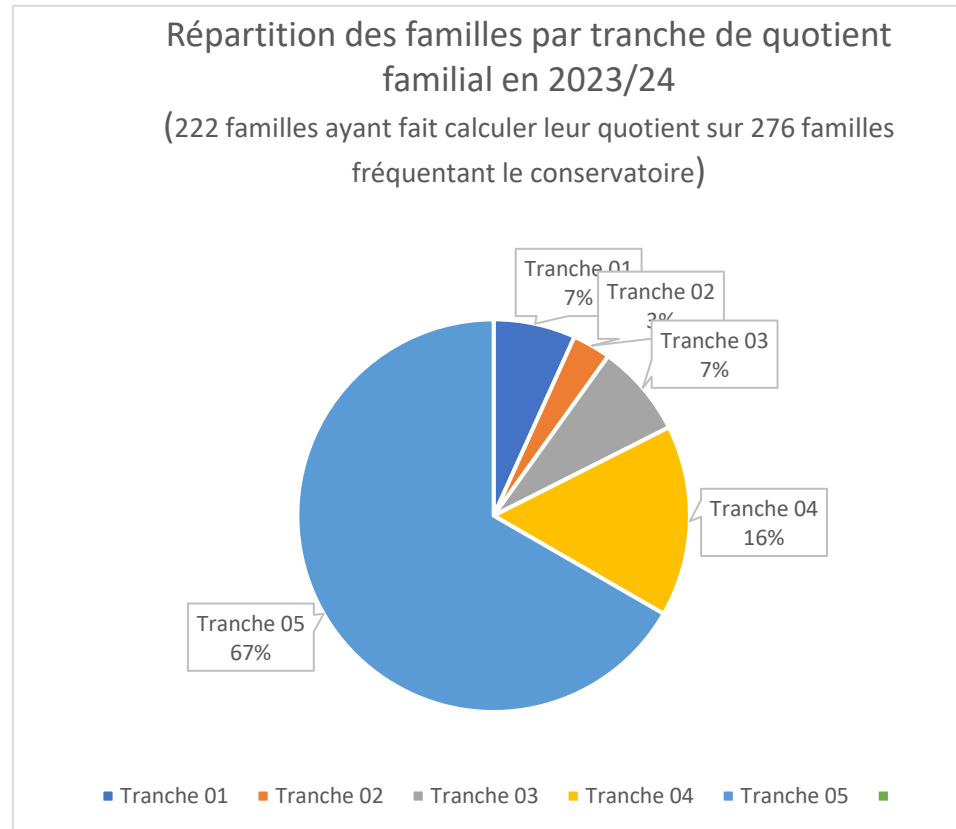


On constate :

- Une grande amplitude d'âge avec un pic de fréquentation autour de 9 ans, correspondant aux premières années d'apprentissage de l'instrument (élèves de classes CE2-CM1)
- Une représentativité importante des personnes de plus de 60 ans

- Un creux chez les adolescents à partir de l'âge de fin de collège
- Une très faible proportion de jeunes à partir de 18 ans jusqu'à 30 ans (étudiants et jeunes adultes).

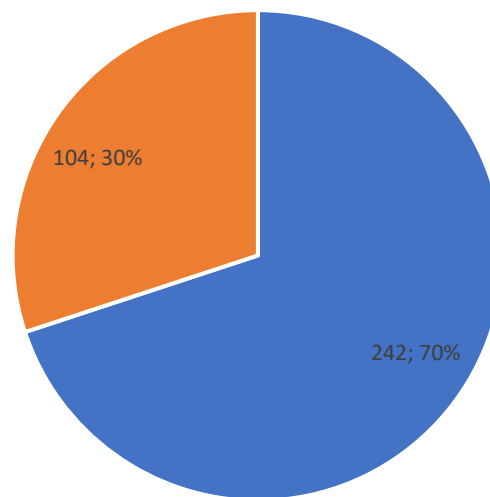
### La répartition des élèves selon le quotient familial



### La répartition géographique des élèves

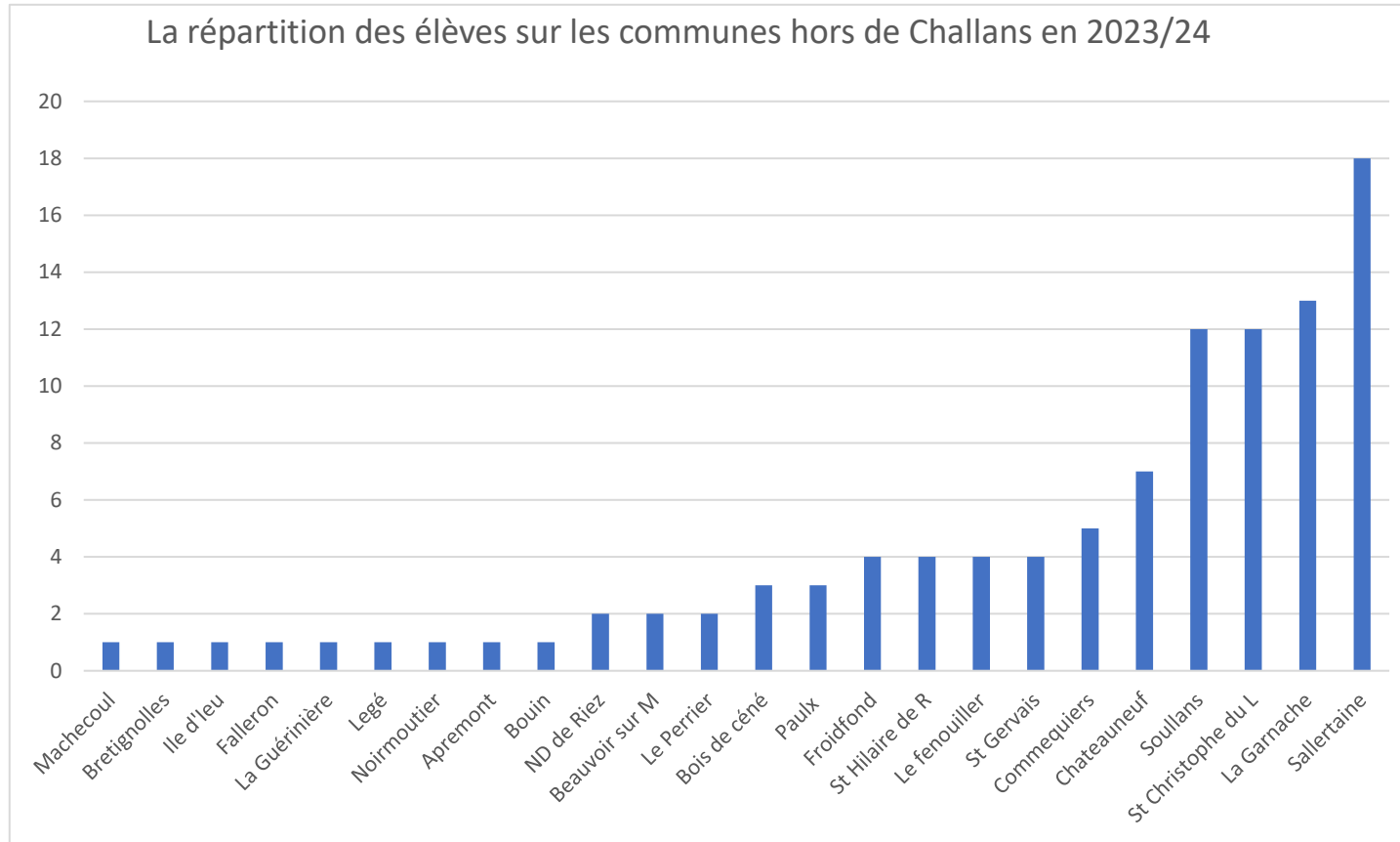
242 élèves sont Challandais  
104 élèves habitent hors de Challans

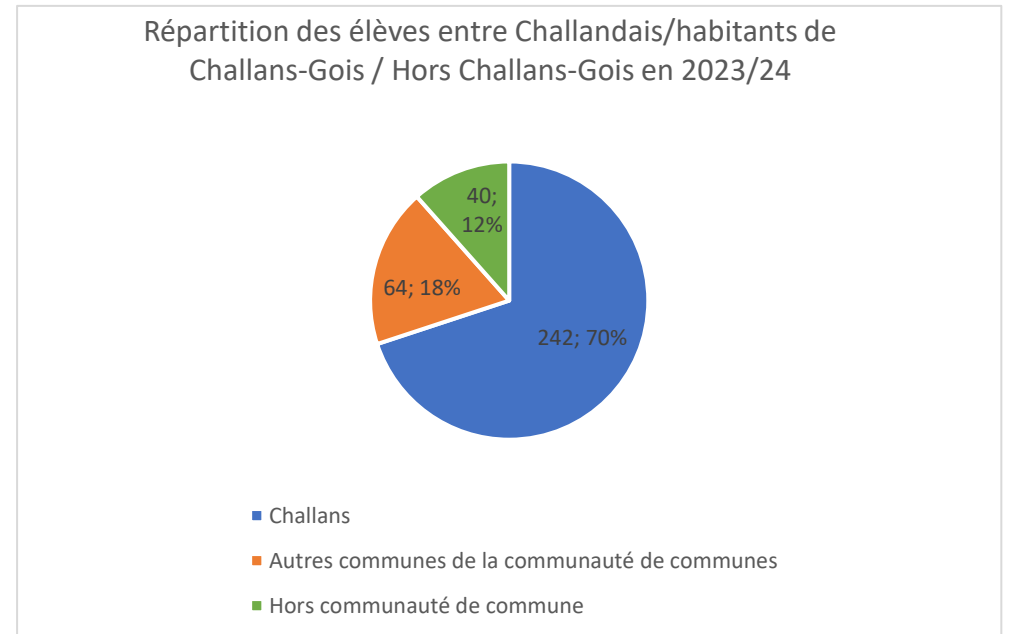
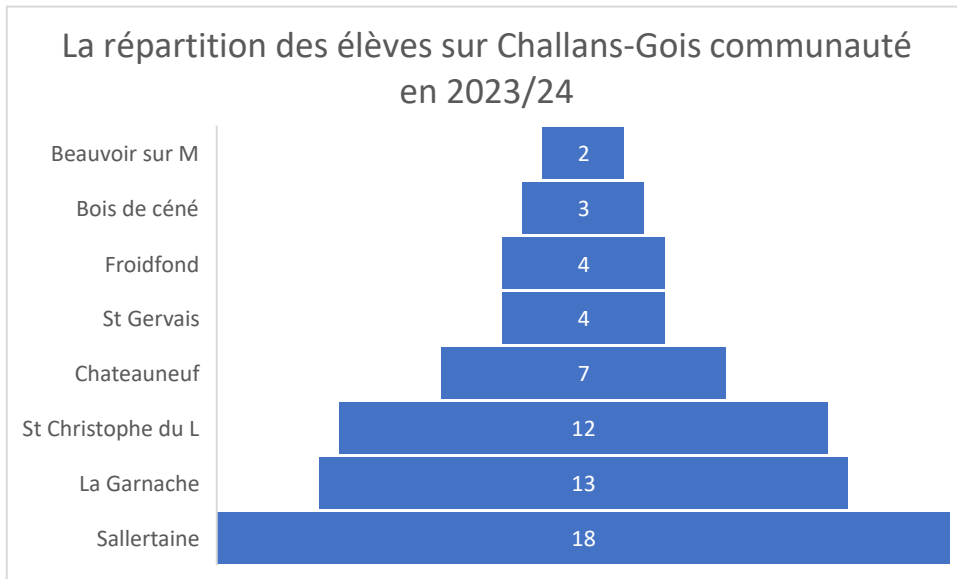
Répartition des élèves entre Challandais et non-Challandais en 2023/24



■ Challans ■ Hors-Challans

La répartition des élèves sur les communes hors de Challans en 2023/24





## Les tarifs pour les élèves non Challandais

Les quotients familiaux s'appliquent uniquement sur un des cursus proposés : le cursus global qui est le cursus central du conservatoire. Ces quotients familiaux sont pris en compte dans les tarifs proposés au non-Challandais mais le taux (ratio) est presque le double : il est 1,84 fois plus élevé pour les élèves non-challandais.

## 2.2.4 L'organisation pédagogique du conservatoire

### 2.2.4.1 Une structuration par cursus

Depuis septembre 2023, les cursus proposés sont les suivants :

- Le cursus global
- Le cursus éveil
- Le cursus pratique collective seule

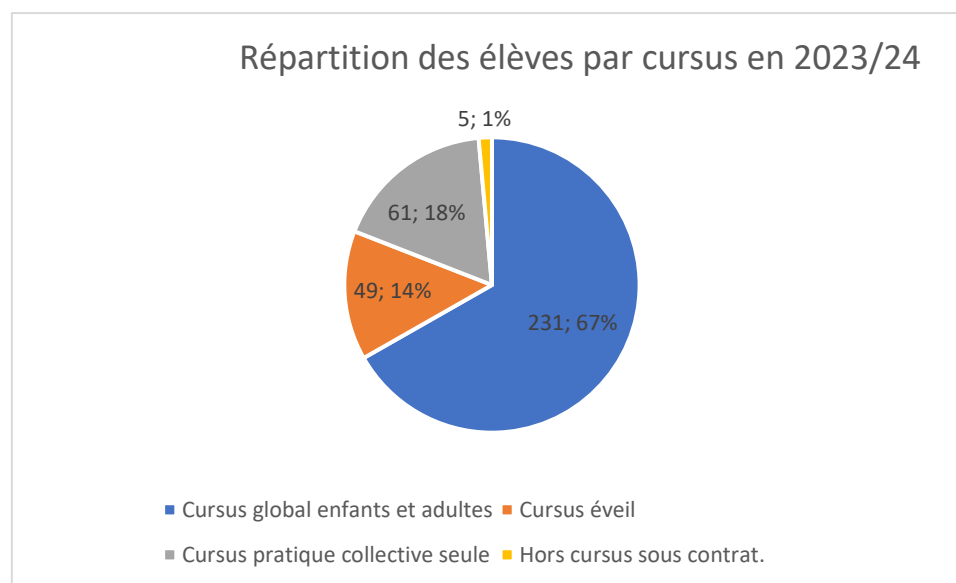
Il existait auparavant, un autre cursus appelé « cursus direct » mais, mal défini et ne correspondant plus à la réalité de la pratique, celui-ci a été supprimé dès la rentrée 2023.

**Le cursus global** : il comprend 3 volets d'enseignement (la formation musicale, la pratique instrumentale ou vocale, la pratique collective). Parmi les élèves en cursus global, la plupart suivent un cursus structuré par cycles. Il s'agit des enfants et de certains adultes qui le souhaitent. Les passages de cycle sont soumis à une validation.

**Le cursus global adultes** : la formation musicale et la pratique collective ne sont pas obligatoires mais comprises dans le tarif et fortement encouragées. Ce cursus n'est pas structuré par cycles.

**La formation hors-cursus sous contrat** : c'est un héritage du cursus « formation continuée » encore en cours en 2022. Dès la fin du cycle 2, les élèves pouvaient abandonner un ou deux des enseignements compris dans le cursus global. Depuis septembre 2023, sauf exception, il n'est plus possible de suivre une formation hors-cursus sauf pour les élèves l'ayant entamée avant 2023.

### La répartition des élèves par cursus



## La répartition par discipline instrumentale

Le piano reste l'instrument le plus pratiqué, suivi par la guitare ; les cuivres sont trop peu représentés dans l'école.

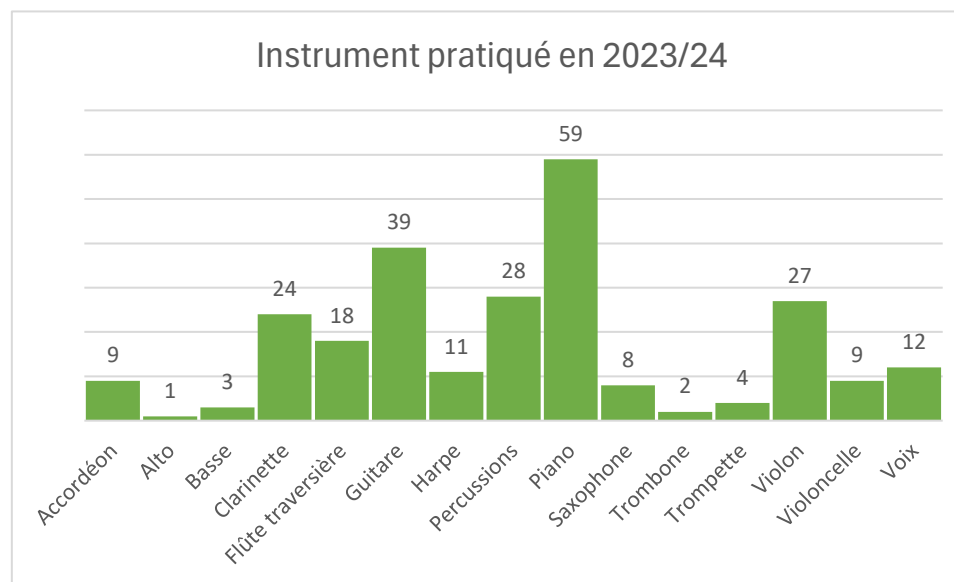
Le Parcours Découverte proposé aux élèves de 2<sup>e</sup> année d'éveil (élèves de CP) leur permet de mieux connaître chaque instrument et de diversifier leur choix.

Il s'agit d'envisager un bon équilibre entre les différences classes afin de garantir une cohérence dans les pratiques collectives.

### 2.2.4.2 L'offre disciplinaire en détail

## Le cursus éveil

De durée de 2 ans, il concerne les élèves de grande section et les élèves de CP.



## PISTE

Dès la rentrée 2024 :

**Le Parcours Découverte :** Il deviendra obligatoire de découvrir tous les instruments à l'exception du piano et de la guitare qui ne font plus partie du parcours (environ deux séances par instrument).

L'année probatoire deviendra 1<sup>ère</sup> année de Cycle 1. La pratique du chant choral pour ces mêmes élèves intégrera un temps de formation musicale. (3/4h de chant choral et 1/2h de formation musicale)

En 1<sup>ère</sup> année sont proposés au choix, un cours d'éveil musical ou un cours d'éveil musique et danse (en partenariat avec l'association OPS danse). La durée du cours est de 45 mn.

En 2<sup>e</sup> année, en plus d'un cours d'éveil d'1h, les jeunes élèves suivent un parcours de découverte instrumentale. Les élèves se familiarisent avec trois instruments de leur choix. Ils suivent quatre séances en cours semi-collectif pour chacun des trois instruments.

Depuis la rentrée 2023 : tous les cours de découverte instrumentale ont lieu sur deux créneaux banalisés qui succèdent le cours d'éveil afin de faciliter l'organisation des familles.

A l'issue de la 2<sup>e</sup> année d'éveil les élèves qui souhaitent entrer en cursus global et débiter ainsi l'apprentissage d'un instrument entrent en « année probatoire ».

	Cursus Eveil	Objectifs	Organisation	Encadrement
<b>Grande section</b> <b>Au choix</b>	<b>Eveil 1 musique</b>	Trouver sa place dans un cours collectif	45min/semaine	Enseignante en musique
	<b>Eveil musique et danse 1</b>	Ouvrir et affiner les perceptions	Enseignante en musique	Coéducation enseignante en musique et enseignante en danse
<b>CP</b>	<b>Eveil 2 CP</b>	Poursuivre les objectifs de la 1 <sup>ère</sup> année	1h/semaine	Enseignante en musique
	<b>Parcours Découverte</b>	Cours d'instrument en pédagogie de groupe  3 ou 4 instruments découverts	20 min/semaine	Tous enseignants de disciplines instrumentales

## Le cursus global

Le cursus global constitue la colonne vertébrale de la formation au conservatoire. Il permet d'envisager une formation complète et cohérente en investissant trois champs d'enseignement complémentaires : la pratique instrumentale ou vocale, la formation musicale et la pratique collective.

Celui-ci est structuré en cycles d'une durée de 3 à 5 ans.

Cycles	Objectifs	Contenus	Organisation	Evaluation
<b>Probatoires CE1</b>	<p>Se découvrir dans ce nouvel environnement</p> <p>Se confronter à l'apprentissage instrumental</p> <p>Construire ses choix</p>	<p>Pratique du chant choral</p> <p>Découverte du codage avec le professeur d'instrument</p> <p>Cours d'instrument</p>	<p>1 heure de chant hebdomadaire</p> <p>30 min de cours d'instrument</p> <p>Cette année peut être validé comme 1<sup>ère</sup> année de cycle 1</p>	<p>Evaluation formative continue</p> <p>Dossier de l'élève</p>
<p><b>1<sup>er</sup> Cycle</b></p> <p><b>Accessible à partir du CE2 jusqu'à l'âge adulte</b></p>	<p>Se situer dans un cours collectif ou individuel</p> <p>Commencer la construction de la motivation, de la méthode</p> <p>Construire et se confronter à ses choix</p> <p>Constituer les bases de pratique et de culture</p>	<p>Ecoute, décodage pratique et ressenti du langage musical</p> <p>Pratiques collectives</p> <p>Pratique individuelle de la discipline choisie</p> <p>Initiation à la M.A.O</p>	<p>Cours de formation musicale</p> <p>Cours de pratiques collectives</p> <p>Cours individuel de 30 minutes de la discipline principale</p> <p>3 heures annuelles de découverte de la MAO</p> <p>Durée de 3 à 5 ans du 1<sup>er</sup> cycle</p>	<p>Evaluation formative continue</p> <p>Dossier de l'élève</p> <p>Evaluation sommative lors des examens de fin de cycle</p> <p>Validation du cycle lors de la réunion du Conseil Pédagogique</p>

<p style="text-align: center;"><b>2<sup>ème</sup> Cycle</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Accessible aux élèves ayant validé le 1<sup>er</sup> cycle</b></p>	<p>Poursuivre les objectifs de 1<sup>er</sup> cycle</p> <p>Ouverture culturelle</p> <p>Appropriation d'un langage musical</p> <p>Acquisition des bases d'une pratique autonome</p> <p>Tenir et comprendre sa place dans une pratique collective</p>	<p>Travaux d'écoute</p> <p>Développement et acquisition de connaissances musicales et culturelles</p> <p>Pratiques collectives vocales et instrumentales</p> <p>Pratiques individualisées</p> <p>Initiation à la MAO</p>	<p>Cours de formation musicale</p> <p>Pratiques Collectives</p> <p>Cours individuel de 45 minutes de la discipline principale</p> <p>4h30 annuelles de découverte MAO</p> <p>Durée de 3 à 5 ans du 2<sup>ème</sup> cycle</p>	<p>Evaluation formative continue</p> <p>Dossier de l'élève</p> <p>Evaluation sommative lors des examens de fin de cycle</p> <p>Validation du <b>brevet de fin de 2<sup>ème</sup> cycle</b> lors de la réunion du Conseil Pédagogique</p>
--	---	--	--	--

Cycles	Objectifs	Contenus	Organisation	Evaluation
3 <sup>ème</sup> Cycle  Accessible aux élèves ayant validé le brevet de fin de 2 <sup>ème</sup> cycle	Développer un projet artistique personnel  Accéder à une pratique autonome  Développer des connaissances structurées et utiles pour la conduite du projet  S'intégrer dans la pratique musicale amateur	Ecoute, bases d'histoire, d'analyse et d'esthétique  Contenus et pratiques en référence au projet  Réalisations transversales	Cursus diplômant  Cours et modules en fonction des projets et des compétences de l'équipe  Orientation ou réorientation vers le cycle d'enseignement professionnel initial	Evaluation formative continue  Dossier de l'élève  Examen terminal  (Réalisation et ou présentation du projet artistique personnel)  Validation du certificat d'études musicales (CEM) par le Conseil Pédagogique



### Les changements opérés en 2023

#### Focus sur : La refonte du cycle 2 de formation musicale par une approche modulaire

En septembre 2022, à l'occasion du changement de direction, le diagnostic suivant est établi :

Sur un effectif total de 359 élèves, 18 seulement poursuivaient en cycle 2. 36 élèves qui auraient été en mesure de suivre ce cycle 2 avaient choisi dès la fin du cycle 1 de sortir de la formation par cycle pour suivre un cursus qui s'appelait alors « formation continuée », dispositif qui autorisait d'abandonner la formation musicale et/ou la pratique collective.

Les conséquences en étaient les suivantes :

- C'est l'enseignement de la formation musicale qui était systématiquement abandonné de la pratique des élèves. Cette souplesse accordée se traduisait ainsi dans l'esprit des élèves : « la formation musicale n'est obligatoire que jusqu'à la fin du cycle 1 »

- Les petits effectifs de formation musicale de cycle 2 ne favorisaient pas une dynamique de groupe
- Le niveau de connaissance des élèves adolescents était insuffisant

Le cursus global structuré par cycle, n'était plus au cœur du projet de conservatoire.

Parallèlement il apparaissait nécessaire de réinterroger les contenus des enseignements et de mieux répondre aux aspirations des élèves d'aujourd'hui, à leurs difficultés, à leurs différents profils.

Un axe de réflexion a été fixé lors de conseils pédagogiques : **que devront maîtriser les élèves au sortir du conservatoire pour devenir autonomes face aux différentes situations de musiciens amateurs vers lesquelles ils s'orientent ?**

A l'issue de ces temps de réflexion, le conseil pédagogique a conclu que la formation musicale devait être plus concrète, devait mieux répondre aux différents profils et projets des élèves (esthétique abordée par exemple) et devait rendre l'élève plus actif par le biais de la pédagogie de projet.

Une offre de contenus présentée sous la forme de modules a donc été proposée :

Les modules	Descriptif des contenus d'enseignement
<b>Module 1 :</b> Techniques pour improviser	S'emparer des compétences acquises en cours d'instrument et en formation musicale au cours de sa scolarité et les réinvestir dans un exercice de création instantanée : l'improvisation.
<b>Module 2</b> Culture musicale	Ce module permet aux élèves de réinterroger leur pratique et leurs goûts musicaux, leurs connaissances pour les mettre en relation et les resituer dans un contexte.
<b>Module 3</b> Culture polyrythmie	Au travers d'une pratique de polyrythmie, notamment de la batucada (percussions brésiliennes), développer son ancrage de la pulsation, son indépendance rythmique, son écoute. S'appuyer sur cette pratique pour acquérir des repères structurels, théoriques et de codages écrits qui régissent ces musiques.
<b>Module 4</b> Composer et arranger avec l'outil MAO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventer et écrire une ou plusieurs courtes pièces musicales en se confrontant à la compréhension du langage de la musique et des règles qui le sous-tendent.</li> <li>• Découvrir le chiffrage des accords les cadences dans la musique tonale.</li> <li>• Utiliser la Musique Assistée par Ordinateur (MAO) pour approcher au plus près le résultat final, qui lui sera joué par de vrais instruments.</li> </ul>

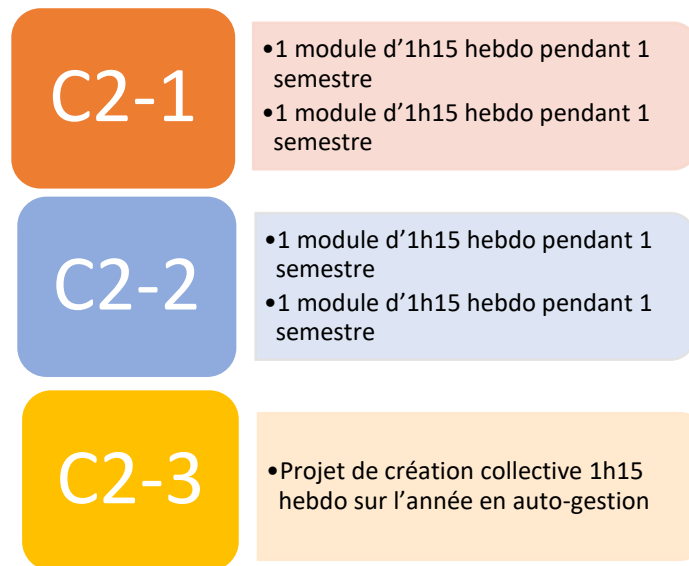
<b>Module 5</b> Devenir autonome face à une partition	Conduire les élèves à questionner leur rapport à la musique écrite.  Dans différentes situations, chercher à faire émerger la question du « comment faire » en proposant différentes méthodes que l'élève pourra tester pour déterminer celle qui lui paraît la plus pertinente.
<b>Module 6</b> Appréhender des musiques d'ailleurs	Comment jouer le répertoire d'une culture lointaine ou non-occidentale ?  Découvrir des répertoires d'ailleurs en appréhendant les différences entre musiques de différentes cultures.

### Le principe de fonctionnement adopté sur les deux premières années de cycle 2

- **Une pédagogie différenciée** : Les deux niveaux C2-1 et C2-2 sont mélangés dans tous les groupes de modules
- **Un parcours de l'élève** : sur les deux années, chaque élève devra suivre 4 modules de son choix (2 par semestre) parmi un panel de 6 modules proposé.
- **2 créneaux pour 3 modules** : sur 2 créneaux par semaine 3 modules ayant lieu simultanément sont proposés

Et en C2-3 :

**Vers l'autonomie** : les élèves sont de nouveau rassemblés. Cette année de validation de fin de Cycle 2 prendra la forme d'un projet de création collective en auto-gestion.



Ce dispositif est mis en place pour la première fois à la rentrée 2023/24. A l'issue de l'année scolaire un bilan devra en être fait.

### **Le cursus global adultes**

Depuis la rentrée 2022, cette formation complète et globale est encouragée auprès des adultes. Cependant, bien que compris dans les frais de scolarité, les cours de formation musicale adultes ainsi que la pratique collective ne sont pas obligatoires.

Ce cursus global adultes n'est pas structuré en cycles.

Il est à noter qu'il est possible pour les adultes qui le souhaitent d'intégrer un cursus global par cycles. Ceux-ci doivent être validés comme pour les jeunes élèves. Dans ce cas la pratique collective est obligatoire ainsi que la formation musicale (à moins que les cycles de formation musicale n'aient été validés précédemment dans une autre structure. Un document attestant de cette validation doit alors être fourni).



## Les changements opérés en 2023

### La suppression du cursus direct (cursus majoritairement suivi par les adultes)

Le cursus direct tel qu'il était présenté dans le précédent projet d'établissement

*Ce cursus concerne l'enseignement à la Maison des Arts des instruments de musique qui n'utilisent pas le solfège comme codage, mais différents systèmes de tablatures. Ils concernent l'accordéon diatonique, la guitare d'accompagnement et la guitare électrique, la basse, la MAO, le chant à la Maison de Arts.*

*C'est le principe du cours unique hebdomadaire. Ce cursus peut s'adresser aux enfants, mais il est le plus souvent en direction des adolescents ou des adultes. Ce public disposant de peu de temps, l'apprentissage instrumental tend à rendre opérant et autonomes le plus rapidement possible les élèves afin qu'ils puissent intégrer une pratique collective.*

*L'élève peut ainsi construire son parcours en allant du cours instrumental vers le cours collectif quitte à revenir lorsque le besoin s'en fait sentir au cours instrumental pour franchir une étape. Il peut alors continuer, ou changer, ou encore en arrêter momentanément la pratique collective, selon sa capacité à se mobiliser.*

Projet d'établissement MDA (2015-2020)

Or cette définition ne correspondait plus à la réalité, générant de la confusion et favorisant une attitude consumériste de la part des élèves.

- L'apprentissage par tablatures n'est plus utilisé de façon exclusive au sein de ces cours
- On observe que les élèves ne s'impliquent pas plus dans une pratique collective, cœur pourtant du projet d'un conservatoire
- Manque d'implication de ces élèves dans le projet collectif de la Maison des Arts (notamment les concerts hors-les-murs)

- Attitude consumériste qui ne permet pas aux professeurs concernés d'engager les élèves vers un projet d'ouverture musicale (demandes très restrictives de la part des élèves)
- Manque d'équité : les adultes issus d'autres classes instrumentales (violon par exemple) sont eux inscrits en cursus global, qu'ils suivent par ailleurs les trois enseignements du cursus global ou pas
- Cela génère une confusion lors des inscriptions : il est difficile pour le secrétariat d'apprécier quand appliquer un tarif plutôt qu'un autre.

### **Le cursus pratique collective**

Il est possible en revanche de ne suivre qu'un enseignement de pratique collective au sein de la Maison des Arts dans les cas suivants :

- Quand on s'inscrit dans un ensemble accessible sans prérequis : chœur enfants, chœurs adolescents, chœurs adultes
- Quand les élèves ont les prérequis suffisants pour intégrer d'autres ensembles. C'est souvent le cas d'adultes ayant par le passé validé un parcours en conservatoire

### **L'offre de pratique collective**

En septembre 2022, il existait 27 ensembles à la Maison des Arts, nombre trop élevé compte tenu du faible effectif d'élèves de niveau suffisamment avancé. Certains ensembles existaient en doublons, d'autres manquaient de cohérence, d'équilibre, de clarté quant à leur contenu. De surcroît, tous les élèves inscrits en cursus global ne suivaient pas une pratique collective (faute d'information, d'orientation et de suivi administratif).

### **La liste de ces ensembles :**

- 1-Ensemble de clarinettes
- 2-Ensemble de saxophones
- 3-Ensemble de flûtes
- 4-Ensemble de harpes
- 5-Ensemble de guitares
- 6-Ensemble guitare d'accompagnement
- 7-Ensemble guitare duo
- 8-Ensemble guitares Fin de cycle
- 9-Quatuor de guitares
- 10-Ensemble de percussions Cycle 1
- 11-Ensemble de percussions cycle 2
- 12-Technique d'improvisation
- 13-Atelier Musique actuelles

14-Ensemble batucada  
15-Ensemble géométrie variable  
16-Orchestre à vents  
17-Orchestre à cordes cycle 1  
18-Orchestre à cordes C2  
19-Ensembles musique traditionnelle adultes  
20-Ensemble musique traditionnelle ados  
21-Orchestre harmonie de Challans (orchestre associatif sous convention avec le conservatoire)  
22-Atelier chanson adultes  
23-Atelier jazz vocal  
24-Chœur adultes  
25-Choeur ados  
26-Chœur enfants 1  
27-Choeur enfants 2

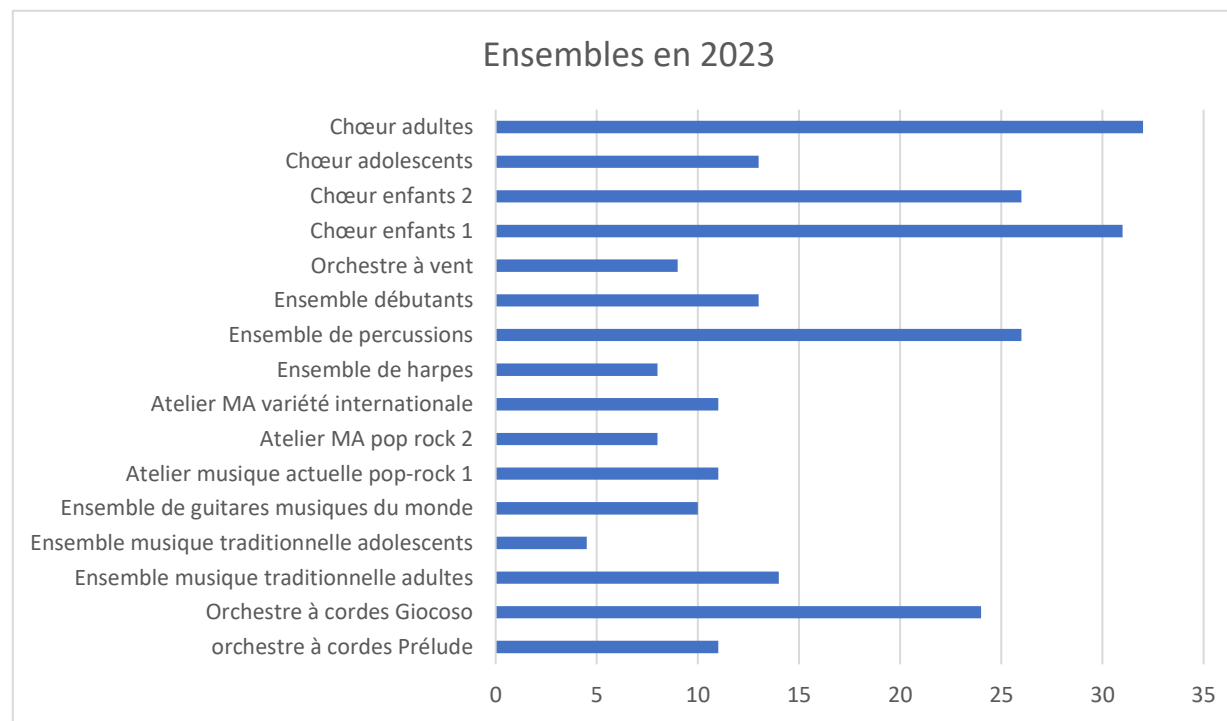


### **Les changements opérés en 2023**

- Mettre un terme aux ensembles fragiles
- Mettre un terme à la plupart des ensembles mono-instrumentaux qui peuvent par ailleurs prendre place ponctuellement au sein du cours instrumental
- Construire des ensembles qui croisent les différents instruments
- Rendre clair le projet de chaque ensemble (composition idéale, effectif minimum et maximum, âge requis, niveau requis, contenu)
- Favoriser la pratique collective pour les pianistes et les guitaristes
- Communiquer sur l'existence de ces ensembles
- Donner comme mission aux enseignants d'orienter les élèves dans lesdits ensembles

## La liste des 16 ensembles de la MDA à la rentrée 2023

- 1.Orchestre à cordes 1
- 2.Orchestre à cordes 2
- 3.Orchestre à vents
- 4.Ensemble débutants vents/ percussions
- 5.Atelier MA pop-rock
- 6.Atelier MA : variété internationale
- 7.Choeur d'enfants1
- 8.Choeur d'enfants 2
- 9.Choeur ados
- 10.Choeur adultes
- 11.Orchestre d'Harmonie de Challans
- 12.Ensemble de harpes
- 13.ensemble de percussions
- 14.Ensemble de guitares Musique du monde
15. Atelier de musique traditionnelle ados
- 16.Atelier de musique traditionnelle adultes



## La question de l'évaluation

L'évaluation telle qu'elle est présentée dans le précédent projet d'établissement se présente sous deux formes :

- L'évaluation formative continue contenue dans tous les enseignements.
- La validation de fin de cycle<sup>1</sup> et de fin de cycle 2 et éventuellement de fin de cycle 3

La formation continue est formalisée par la saisie des comptes-rendus d'évaluation par les professeurs sur le logiciel de gestion du conservatoire de façon semestrielle.

Les validations de fin de cycle en instrument combinent à la fois l'évaluation de formation continue (50%) et une évaluation sous forme d'examen. Les élèves présentent une ou deux pièces devant un jury composé de :

- Un jury extérieur spécialiste de la discipline
- Le professeur de l'élève ayant un avis consultatif
- La direction qui préside le jury

Les validations en formation musicale suivent un modèle similaire.

Pour valider le cycle 1 il faut de surcroît que l'élève ait suivi une initiation à la MAO d'une durée de 3h.

Pour valider le cycle 2, il faut de surcroît que l'élève ait suivi un enseignement de MAO d'une durée de 4h30.

Il est à noter que même si l'élève n'a validé qu'un des enseignements (FM ou instrument), cela ne pénalise pas son entrée en cycle supérieur pour une de ces deux disciplines. En revanche, le cycle ne pourra être considéré comme étant validé qu'une fois les deux enseignements validés (pas d'attestation de fin de cycle délivrée).

Cette question de l'évaluation doit faire l'objet d'une vraie réflexion d'équipe.

## PISTES

Elaboration d'un socle de compétences transversales par cycle permettant de conforter une formation globale qui articule les trois enseignements indissociables : formation musicale, formation instrumentale ou vocale, pratique collective.

Croisement des appréciations des enseignants des différentes disciplines sur des compétences partagées lors de la saisie de comptes-rendus

Etudier la piste d'un conseil de classe

La forme de l'évaluation de fin de cycle en instrument méritera également d'être repensée.

- Mieux harmoniser les contenus des épreuves dans les différentes classes (morceau imposé ou pas, morceau libre ou pas)
- La rencontre avec le jury extérieur pourrait se faire lors d'une séance de travail en amont de l'épreuve
- L'épreuve instrumentale pourrait se dérouler dans un contexte de concert ou de restitution devant un public

L'évaluation de fin de cycle 2 en formation musicale est à définir maintenant que cette dernière année est conçue comme un projet de groupe en autonomie

D'autres types d'évaluation possibles : autoévaluation, évaluation par ses pairs dans le cadre d'une pédagogie de groupe par exemple

## La pratique des amateurs – Rôle de pôle ressources du conservatoire

Le conservatoire soutient la pratique des amateurs notamment par le prêt de ses locaux. C'est le cas pour la chorale *Alternances*, l'*Orchestre d'Harmonie de Challans*, l'ensemble *Dixieland* et les *OPS Danse*. Avec ces deux dernières associations, le partenariat engagé va au-delà du simple prêt de locaux et de matériel.

### L'OPS Danse

L'association occupe la salle de danse tous les jours en soirée, le samedi matin et le mercredi matin.

En plus, un cours d'éveil commun à la musique et à la danse a été créé. Une enseignante en danse de l'association et une enseignante du conservatoire coconstruisent les séances qu'elles mènent ensemble.

### L'Orchestre d'Harmonie de Challans

Les élèves instrumentistes à vent et les percussionnistes de fin de cycle 2 ou début de cycle 3 peuvent valider leur participation à cet ensemble comme pratique collective du cursus global. Pour les élèves mineurs, les frais de scolarité de la Maison des Arts sont alors gratuits. Les élèves adultes bénéficient eux d'un tarif préférentiel de 149€

- Le chef d'orchestre fait partie de l'équipe d'enseignants de la Maison des Arts pour ses 2h de répétition hebdomadaire

L'accueil des ensembles amateurs fait partie des missions d'un conservatoire, mais il faut reconnaître que cela nécessite un temps de gestion administrative et de suivi qui n'est pas négligeable.

- Gestion des plannings
- Gestion des accès
- Suivis de mail
- Rangement de matériel
- Ménage

L'exiguïté des locaux, le manque de salles de pratiques collectives, les systèmes d'accès au site obsolètes génèrent des lourdeurs au quotidien.

Pousser plus avant les partenariats nécessitera de s'interroger sur la capacité en termes de ressources de personnel sur les postes administratifs et technique à absorber de nouvelles tâches concernant la gestion de la mutualisation des espaces et matériels.

## PISTES

*Développer le soutien à la pratique amateur*

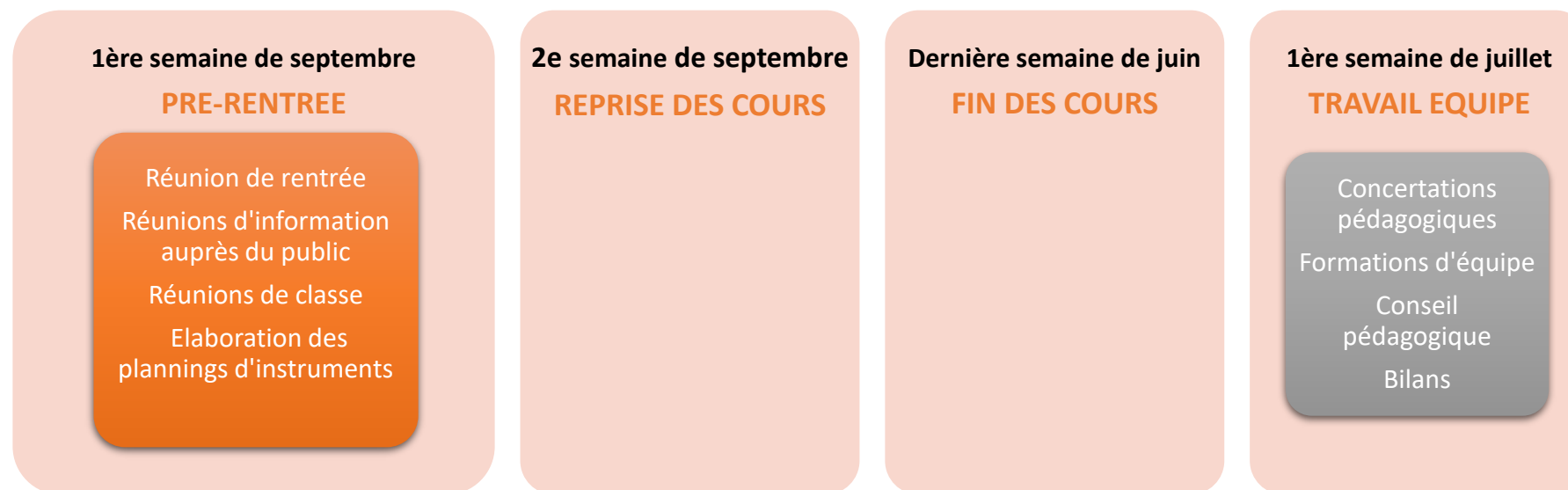
*Renforcer les partenariats avec l'OPS danse et l'OHC en termes de contenus partagés et de projets*

A titre d'exemple le temps de présence hebdomadaire de 6h du technicien (3h étant consacrées aux événements de la Maison des Arts) ne lui permet pas de vérifier au quotidien l'installation de toutes les salles du site.

Le soutien à la pratique amateur se traduit également par l'organisation annuelle d'un événement de scène ouverte appelé *Brunch* qui donne l'occasion aux amateurs qui le souhaitent de se produire

### 2.2.4.3 Le calendrier scolaire

Depuis la rentrée de 2023, le calendrier de l'année est précisé comme suit :



L'année scolaire est jalonnée de conseils pédagogiques (réunions plénières, à raison de 3 ou 4 par an) et de temps de réflexion pédagogiques en petits groupes de travail (réunions thématiques).

Depuis 2023, ces dernières, pour être plus faciles à organiser et aussi plus productives sont privilégiées. C'est là que peuvent le mieux circuler les idées. Un ordre du jour ainsi que des pistes de réflexions sont néanmoins transmises en amont à l'ensemble de l'équipe pédagogique ce qui permet à qui le souhaite de faire « remonter » ses propositions ou suggestions.

Un compte-rendu est rédigé et transmis à l'ensemble de l'équipe

La spécificité du métier d'enseignant artistique rend difficile l'organisation des réunions plénières :

- Les temps de réunion s'effectuent nécessairement hors de leur temps de service (heures d'enseignement)
- Les emplois du temps des enseignants au sein de la structure ne sont pas identiques
- Beaucoup d'entre eux ont des employeurs multiples

### Les inscriptions

- Depuis 2023, les réinscriptions en ligne ont lieu fin mai (avant 2022, elles avaient lieu début mai.)
- Les nouvelles demandes d'inscription en ligne commencent quant à elles autour du 10 juin.

Déjà différées en 2023, ces sessions de réinscription et d'inscription demanderaient à l'être encore plus.

En effet, les paramétrages du logiciel de gestion des cours devant être effectués avant les inscriptions, il est compliqué une fois les bilans faits de réajuster les contenus d'enseignement, les horaires etc... Cela suppose donc de clôturer les changements à effectuer suffisamment tôt dans l'année ce qui laisse peu de temps à la maturation du projet de l'école.

Une rigidité et une difficulté à réformer le projet du conservatoire en découlent.

Une réorganisation dans ce sens devra s'opérer qui suppose un accompagnement du personnel administratif pour accepter ce changement de calendrier.

## PISTES

Prévoir bien en amont un calendrier équilibrant réunions plénières et réunions thématiques

Organiser des séminaires sur la 1<sup>ère</sup> semaine de juillet (semaine sans cours et l'intégrer au calendrier des enseignants



## Les changements opérés depuis 2023

Ces aspects ont nécessité une réorganisation du temps de travail du secrétariat. Avant 2022, les assistantes administratives annualisaient leur temps de travail de façon à bénéficier des petites vacances scolaires dans leur intégralité et de la quasi-totalité des vacances d'été (début juillet à fin août).

Afin de mieux gérer la préparation de la rentrée, de se ménager des plages de travail pour effectuer un travail de fond (concevoir les documents, saisie de dossiers, suivi des inscriptions, suivi du matériel, toutes tâches autres que celles relevant de la gestion quotidienne de la scolarité), une autre articulation a été proposée. Celle-ci concerne les assistantes administratives, comme le technicien :

- Petites vacances scolaires : une semaine / deux travaillée
- Vacances d'été : départ autour du 15 juillet, retour autour du 20 août

### 2.2.4.4 Une dynamique territoriale

Les Interventions en milieu scolaire occupent une place importante dans le projet de conservatoire.

Depuis 2018, s'est également déployé à Challans un dispositif d'orchestre au collège.

#### Les interventions à l'école élémentaire

Vraie possibilité de démocratisation de la culture, ce dispositif permet à environ 1000 écoliers de 38 classes élémentaires de vivre une expérience musicale collective, parfois scénique et également de s'approprier des notions de savoirs musicaux ainsi que des repères culturels.

Pour mener à bien les interventions à l'école élémentaire, les trois musiciens intervenants titulaires du DUMI construisent chaque année avec les professeurs des écoles des projets musicaux cohérents validés par l'Education nationale.

Ceux-ci sont présentés en septembre à une Commission Locale d'Evaluation lors d'une réunion qui rassemble les différents partenaires.

L'Education nationale est représentée par :

- L'inspecteur de l'Education nationale du secteur ou son représentant
- Le conseiller pédagogique en éducation musicale
- Les directeurs des écoles élémentaires
- Les professeurs des écoles

La ville de Challans est représentée par :

- L'Elu en charge de la culture
- La directrice du conservatoire
- Les intervenants en milieu scolaire

Lors de cette réunion, la teneur du projet, son lien avec celui de l'école ainsi que la complémentarité des deux enseignants dans la construction et la conduite de celui-ci, font l'objet d'une attention soutenue. Sa validation n'est effective qu'à l'issue de cet examen approfondi. En juin, la CLE est à nouveau convoquée pour dresser un bilan de ces interventions.

Le temps d'intervention est de 45 minutes sur 12 séances par classe de deuxième cycle, et de 1h sur 12 séances par classe de troisième cycle. Le temps de cours rétribué aux intervenants de la Maison des Arts prévoit un temps de concertation indispensable à la bonne conduite des projets.

Il est à noter que deux des interventions ont lieu en milieu spécialisé, l'IME.

Depuis 2023, les CLE n'ont pas été organisées, cela étant vraisemblablement dû à une réorganisation des postes de l'Inspection académique.

### **Le projet initial d'Orchestre au collège**

Ce projet est issu d'un partenariat entre la ville de Challans, le collège et l'association *Orchestre à l'Ecole*.

- **L'ouverture culturelle et l'accès à la pratique instrumentale**

L'objectif est de permettre à des élèves de collège qui n'ont pas de pratique musicale pour diverses raisons (manque d'information, manque de moyens financiers, public éloigné de la culture) d'accéder à une pratique instrumentale, gratuitement, sur le temps scolaire, dans le cadre d'un projet collectif voire de classe.

- **L'inclusion sociale des jeunes**

Les élèves sont amenés à s'écouter et à travailler ensemble. La réussite collective du groupe passe par la réussite de chacun. Cette donnée modifie en profondeur la relation entre les élèves, et celle qu'ils entretiennent avec leurs enseignants. Par ailleurs, l'orchestre à l'école est amené à participer à la vie locale du territoire, afin d'éveiller la conscience citoyenne des jeunes.

- **Favoriser la réussite collective et personnelle**

À travers la pratique instrumentale dans le cadre d'un projet collectif, les enfants développent leurs capacités de concentration, ainsi que la rigueur et la discipline. Les progrès qu'ils réalisent améliorent l'image qu'ils ont d'eux même, cela rejaillit sur leurs résultats scolaires et leur permet de s'épanouir.

## L'articulation sur les collèges

Une rotation de trois orchestres, orchestre à cordes, orchestre à vent, batucada, se déploie sur les trois collèges de la ville. A terme, chaque collège accueillera chacun des orchestres.



### Les changements opérés en 2023

#### Repenser le dispositif

À la suite du désistement d'un des collèges, l'articulation des orchestres sur les trois collèges a dû être repensée.

- La rotation de l'orchestre à vents et de l'orchestre à cordes sur les 3 collèges reste inchangée
- Ceux-ci démarrent en 5<sup>e</sup> pour une durée de 3 ans



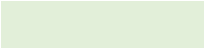

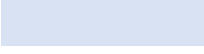


La batucada qui concerne plutôt les 4<sup>e</sup> ou les 3<sup>e</sup> durera 1 an et sera la variable d'ajustement, ceci pour permettre à un maximum de cohortes d'élèves de bénéficier de l'expérience d'un orchestre, couvrir toutes les cohortes se révélant impossible.

Une nouvelle articulation est proposée pour les années à venir (voir le tableau ***OAE sur les 3 collèges 2018 à 2033***)

## OAE sur les trois collèges de 2018 à 2033

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Collège 1	6 <sup>e</sup>																
	5 <sup>e</sup>	Vents		Batucada		Cordes					Vents				Cordes		
	4 <sup>e</sup>		Vents		Batucada		Cordes					Vents	Batucada			Cordes	
	3 <sup>e</sup>			Vents		Batucada	Batucada	Cordes		Batucada			Vents			Batucada	Cordes
Collège 2	6 <sup>e</sup>																
	5 <sup>e</sup>		Cordes					Vents				Cordes					Vents
	4 <sup>e</sup>			Cordes					Vents				Cordes				
	3 <sup>e</sup>				Cordes				Batucada	Vents		Batucada		Cordes	Batucada		
Collège 3	6 <sup>e</sup>																
	5 <sup>e</sup>				Vents				Cordes					Vents			
	4 <sup>e</sup>					Vents		Batucada		Cordes	Batucada				Vents		
	3 <sup>e</sup>						Vents				Cordes			Batucada		Vents	Batucada

### Légende

	Aucun orchestre au cours de sa scolarité
	OAE Batucada en cours
	Fera ou a fait OAE Batucada au cours de sa scolarité
	OAE Vents en cours
	Fera ou a fait OAE Vents au cours de sa scolarité
	OAE Cordes en cours
	Fera ou a fait OAE Cordes au cours de sa scolarité

## Le nombre d'heures d'enseignement déployé par le conservatoire en direction des publics scolaires

13h d'intervention en élémentaire

13 h d'intervention dans les orchestres au collège

### Les interventions en milieu spécialisé

- **Partenariat avec le Sémaphore, Centre Hospitalier Loire Vendée océan**

Cadrée par une convention de partenariat, des ateliers de musique et de chant à destination de patients de l'hôpital de jour du pôle Santé mentale sont mis en place depuis 2016.

- **Partenariat avec EPMS La Madeleine Bouin**

Des séances de musique adaptée sont mises en place auprès d'un groupe de 6 à 8 patients.

## PISTES

Ouvrir l'orchestre à vent dans une école élémentaire en septembre 2024

Repenser le déploiement dans le temps de ces orchestres

### 2.2.4.5 L'action culturelle

L'action culturelle fait partie intégrante des missions du conservatoire. Elle participe de la fameuse construction globale visée au conservatoire. C'est par la mise en synergie de l'action culturelle, de l'apprentissage, de l'expérience d'une pratique que peut se déployer une réelle ambition émancipatrice par l'art.

#### **Le rapport à la scène**

Au cours de leur scolarité, les élèves sont amenés à se produire sur scène devant un public. Qu'ils aient lieu à la Maison des Arts-même ou dans d'autres lieux de la ville, qu'ils soient modestes ou concrétisent l'aboutissement d'un projet musical ambitieux, les concerts d'élèves sont des moments privilégiés qui permettent de donner un sens à la pratique, d'entretenir la motivation et de favoriser les rencontres entre les apprentis musiciens et leur famille.

#### **Le parcours de spectateur**

Au-delà de l'enseignement artistique, la Maison des Arts cherche à favoriser l'expérience sensible. Avec le parcours de spectateur, chaque enfant est invité à deux spectacles de son choix proposés par la Ville. Il bénéficie aussi d'un tarif « découverte » pour un accompagnateur. Grâce à cette initiative, la Maison des Arts complète la pratique instrumentale en valorisant la découverte du spectacle vivant. Il s'attache aussi au partage d'expériences et de points de vue entre les élèves, les professeurs mais aussi les parents.

#### **Les rencontres et ateliers**

Régulièrement, la Maison des Arts favorise les rencontres entre les élèves et des musiciens professionnels ou intervenants extérieurs. C'est l'occasion pour eux de se confronter à de nouvelles esthétiques, de nouvelles façons de pratiquer et ainsi d'enrichir leur culture artistique.

Concrètement, le conservatoire propose entre 40 et 50 événements par an dans et hors les murs. Environ 3900 entrées sont comptabilisées sur l'année scolaire 2023/24.

#### **Les concerts d'élèves réguliers**

A raison de seize rendez-vous par an environ, ils sont l'occasion de présenter les travaux d'élèves toutes classes et niveaux confondus. Cela permet à l'élève de faire l'apprentissage de la scène, de roder un répertoire, d'apprendre à jouer en étant accompagné au piano. Ces concerts ont le plus souvent lieu dans l'auditorium du conservatoire. Ils sont parfois décentralisés. Ils rassemblent un public composé essentiellement par les familles.

## **Les *Impromptus* à la Médiathèque**

Proposés depuis septembre 2022, les *Impromptus* sont de courtes prestations d'élèves au sein même de la médiathèque. Ils permettent aux élèves d'investir d'autres espaces, de découvrir d'autres situations de jeu et de rencontrer d'autres publics.

## **Les concerts d'élèves aboutissements de projets**

De plus grande envergure, ces concerts font l'objet d'un travail pédagogique et artistique qui s'étend sur plusieurs mois, parfois sur une année. Ils réunissent des ensembles d'élèves autour d'une thématique, d'une esthétique, d'un travail spécifique, parfois d'une commande auprès d'un compositeur.

Ces concerts ont lieu dans une des salles de spectacles de la ville ; le théâtre du Marais ou bien la salle Louis Claude Roux. Ce sont les projets phares de l'année. On assiste de plus en plus à une fréquentation de ces concerts qui va au-delà du public des familles de nos élèves.

Ces concerts entrent parfois dans le cadre d'un festival (*Ma Région virtuose*, anciennement *Folle Journée*). L'ambition est de relier ces projets d'élèves à la programmation de la saison culturelle. Parfois à l'inverse, le souhait du conservatoire d'engager un travail pédagogique spécifique, oriente aussi la programmation de la saison culturelle dans le souci sans cesse plus constant de chercher une cohérence entre les différents services culturels.

## **Les *premières parties* jouées par les élèves lors de concerts de professionnels**

Là encore, présenter des élèves ou des ensembles d'élèves lors de prestation d'artistes professionnels programmés dans le cadre de la saison culturelle est le fruit d'un travail collaboratif entre le service culture et le conservatoire. Lors de l'élaboration de la programmation de la saison culturelle, il peut arriver que le conservatoire s'empare de pistes pédagogiques possibles et construise un projet avec un professionnel choisi par le service culture. Le conservatoire à l'inverse peut être force de proposition et influencer sur la programmation de la saison. S'établit alors un va-et-vient pertinent entre diffusion et formation.

Des ateliers de rencontre, des séances de travail ou des master-class permettent alors aux élèves concernés de pénétrer l'univers de l'artiste en amont de la prestation.

## **Les concerts-découverte**

C'est une saison musicale portée et par la médiathèque de Challans et par le conservatoire. Il s'agit de concerts gratuits d'1h qui permettent de mettre en valeur des artistes, locaux le plus souvent.

Le conservatoire depuis 2022 a pris le parti de mettre en valeur dans la programmation qui le concerne, les enseignants du conservatoire. Ces derniers présentent là un répertoire qu'ils jouent dans le cadre de leur propre formation.

Entre 6 et 8 concerts découverte sont proposés chaque année et intégrés à la programmation de la saison culturelle de Challans. 3 ou 4 sont proposés par le conservatoire.

## Les concerts des enseignants-artistes

Les enseignants du conservatoire sont également sollicités en tant qu'artistes à plusieurs occasions au cours de l'année :

- Les concerts pédagogiques auprès des collégiens lors du festival « *La folle Journée* » et désormais lors de « *Ma Région virtuose* »
- Le concert tout public lors du festival « *La folle Journée* » et désormais lors de « *Ma Région virtuose* »
- Le concert des professeurs : une tradition à Challans depuis très longtemps

## Les master-class et conférences

Régulièrement, le conservatoire propose des master-class ou des stages qui permettent aux élèves de rencontrer des personnalités musicales reconnues. Certaines master-class enrichissent le projet pédagogique d'un ensemble.

Le travail spécifique avec un artiste est l'occasion de décliner différents rendez-vous avec celui-ci à différentes échelles, comme un fil rouge de l'année.

Exemple de déclinaison menée avec Arnaud Fradin du groupe *Roots Combo*, artiste partenaire de la saison 2023/24 au conservatoire.

- Conférence sur le blues introductive menée par Arnaud Fradin auprès des élèves de l'ensemble pop-rock concernés par le projet
- 3 interventions pédagogiques et artistiques d'Arnaud Fradin avec l'ensemble pop-rock de la Maison des Arts d'octobre à novembre 2023
- Concert de *Roots Combo* dans le cadre du festival *Jazz tempo* à Challans avec 1<sup>ère</sup> partie jouée par les élèves de l'ensemble pop-rock
- Conférence sur le blues à destination du tout public dans le cadre de la *Semaine des ateliers* en mars 2024 (1<sup>ère</sup> édition)
- Projet pédagogique à suivre avec Arnaud Fradin en 2025 à l'occasion de sa programmation dans la saison culturelle avec une autre formation *Malted Milk*

## PISTES

Créer une saison culturelle des professeurs à destination de l'Education Artistique et Culturelle en valorisant leur double compétence d'artiste et de pédagogue

Investir de nouveaux lieux de concert

## Scène ouverte

Appelé jusqu'à présent le *Brunch musical*, ce rendez-vous vise à permettre aux musiciens amateurs de se produire. La contrepartie est de rencontrer en amont un des enseignants du conservatoire pour être accompagné dans sa préparation.

## PISTES

Mieux définir le rendez-vous de Scène Ouverte et mieux communiquer.

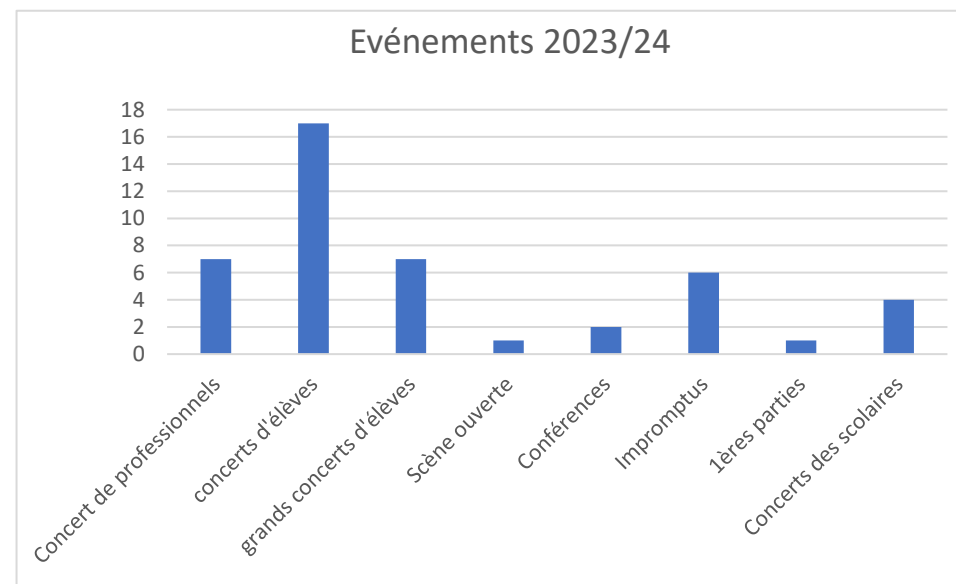
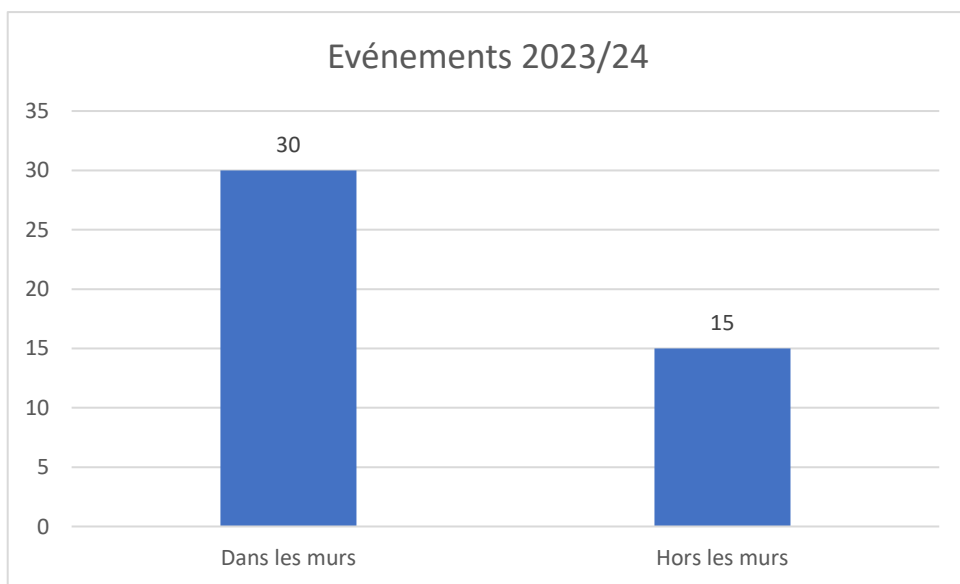
Permettre à des groupes de jeunes extérieurs de s'y produire.

Trouver un créneau plus porteur

Trouver un nouveau nom à l'événement

Enrichir l'événement

## Répartition sur l'année des événements menés en 2023/24



## 2.2.5 Les moyens et ressources

### 2.2.5.1 Les Ressources Humaines

#### L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'environ 18 enseignants artistiques chaque année.

Presque 80% d'entre eux sont titulaires. Les autres enseignants sont contractuels, diplômés le plus souvent et encouragés à préparer les concours d'assistants territoriaux. Parmi les 13 enseignants titulaires, 9 relèvent du cadre d'emploi des assistants principaux de 1<sup>ère</sup> classe et 4 du cadre d'emploi des assistants principaux de 2<sup>nd</sup>e classe.

Les enseignants contractuels relèvent du cadre d'emploi d'assistant d'enseignement artistique.

8 enseignants seulement sont à temps complet dans la structure. 7 enseignants effectuent moins d'un mi-temps. Cet émiettement des heures engendre quelques conséquences négatives :

- Investissement moindre sur la structure
- Travail collaboratif difficile
- Peu de latitudes de propositions horaires au public

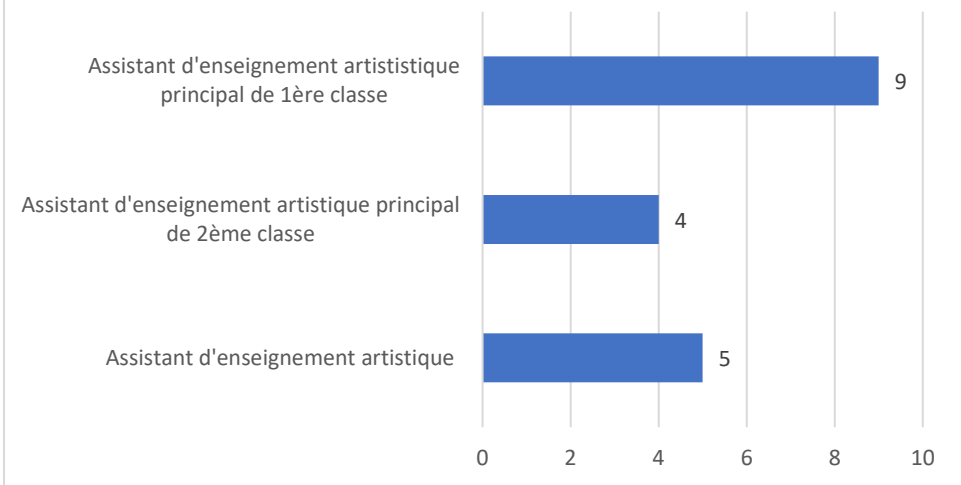
#### PISTES

Engager une réflexion sur les recrutements et la définition des postes

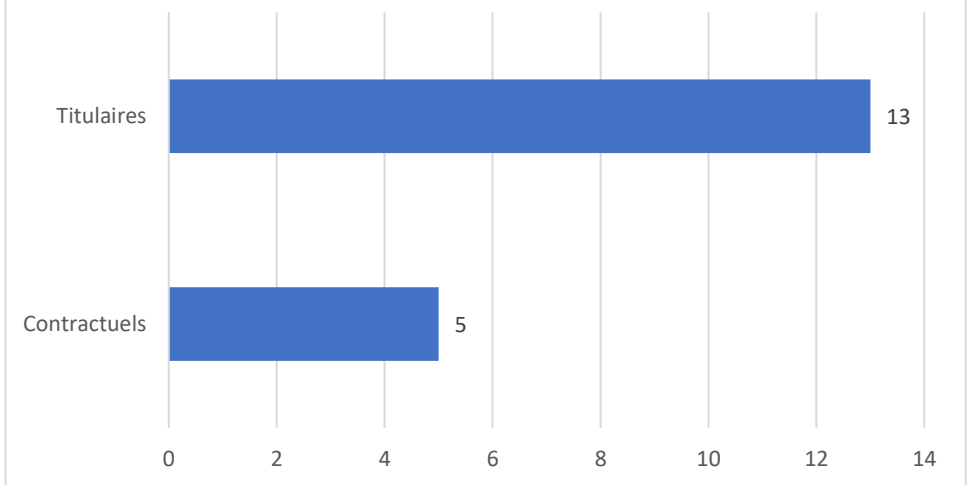
Favoriser la multi-compétence des profils afin de proposer des postes plus conséquents

Palier ainsi la fluctuation des inscriptions dans certaines disciplines

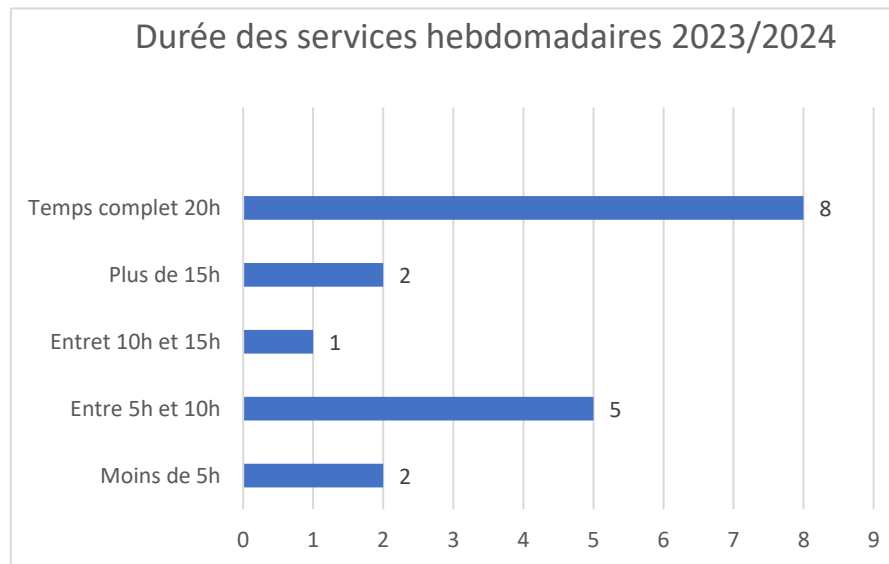
Grade des enseignants artistiques en 2023/2024



Statuts des enseignants artistiques en 2023/24



Durée des services hebdomadaires 2023/2024



## L'équipe administrative

Elle est composée de 5 agents :

- Une directrice à temps complet, responsable du service ayant également en charge les chœurs de la MDA
- Deux adjointes administratives principales de 2<sup>nd</sup>e classe à temps partiel (80 % et 60%)
- Un coordinateur de projets assistant d'enseignement artistique de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet. Son temps de travail est partagé entre  $\frac{3}{4}$  de temps en tant qu'enseignant et  $\frac{1}{4}$  temps sur ces missions administratives (5h/semaine)
- Un technicien à temps partiel (9/35<sup>e</sup>) qui est également assistant d'enseignement artistique enseignant (12/20<sup>e</sup>)
- Une chargée de médiation culturelle et de communication à temps complet sur la collectivité qui répartit son temps entre le Service culturel, la médiathèque, la Maison des Arts (4/35<sup>e</sup>)



### Les changements opérés en 2023

A l'occasion du changement de direction et du départ en retraite d'une des adjointes administratives, la répartition du temps de travail du pôle secrétariat a été repensée afin d'adopter un calendrier administratif qui ne suive plus le calendrier scolaire.

Du temps de présence aux événements a été alloué à la nouvelle adjointe administrative recrutée.

Parallèlement, des heures de technicien ont été créées.

Cependant, malgré ces aménagements on constate :

- Une surcharge de travail sur le poste de direction, de coordination, et sur ceux des adjointes administratives
- Une surcharge de travail sur le poste de technicien. Il y a une réelle difficulté à absorber le travail de fond qui consiste à rendre le lieu opérationnel (inventaire, rangement etc...) tout en assurant conjointement des missions d'accompagnement aux événements de la saison
- Une circulation de l'information et une organisation qui ne sont pas encore optimales
- Un logiciel de gestion de l'école peu opérant

## PISTES

Renforcer le temps de secrétariat

Renforcer le temps de technicien

Former les enseignants aux outils informatiques et collaboratifs

Changer de logiciel de gestion du conservatoire

## La formation

Le service des ressources humaines de la ville gère et planifie les formations pour l'ensemble du personnel de la collectivité. Ce service collabore avec le chef de service de la Maison des Arts pour établir un plan de formation.

Le premier axe consiste à prioriser les demandes des agents qui se font lors de l'entretien professionnel annuel. La directrice formule son avis sur la demande.

Le second axe concerne les formations de toute l'équipe pédagogique. Elles émanent à la fois de demandes des enseignants et d'une demande de la direction. Dans ce dernier cas, celles-ci sont proposées à l'ensemble de l'équipe.

## PISTES

Intégrer ces formations d'équipe au calendrier de l'année des enseignants en les calant lors de la première semaine de juillet. Celles-ci doivent alors être obligatoires.

S'appuyer sur le Redem 85, réseau de directeurs d'établissement d'enseignement artistique de Vendée qui manifeste une volonté forte d'organiser des formations inter-conservatoires.

### 2.2.5.2 Les données budgétaires

#### Le coût par élève

Le coût par élève inscrit au conservatoire de Challans s'élève à 1800 €. Il est à noter que ne sont comptabilisés dans ce calcul que les élèves inscrits au conservatoire. En prenant en compte également les publics qui bénéficient d'actions régulières du conservatoire (interventions en milieu scolaire, action culturelle, interventions en milieu spécialisé), le coût serait moindre (de l'ordre de 320€).

Le total des dépenses en 2023 s'élève à **779034,44**

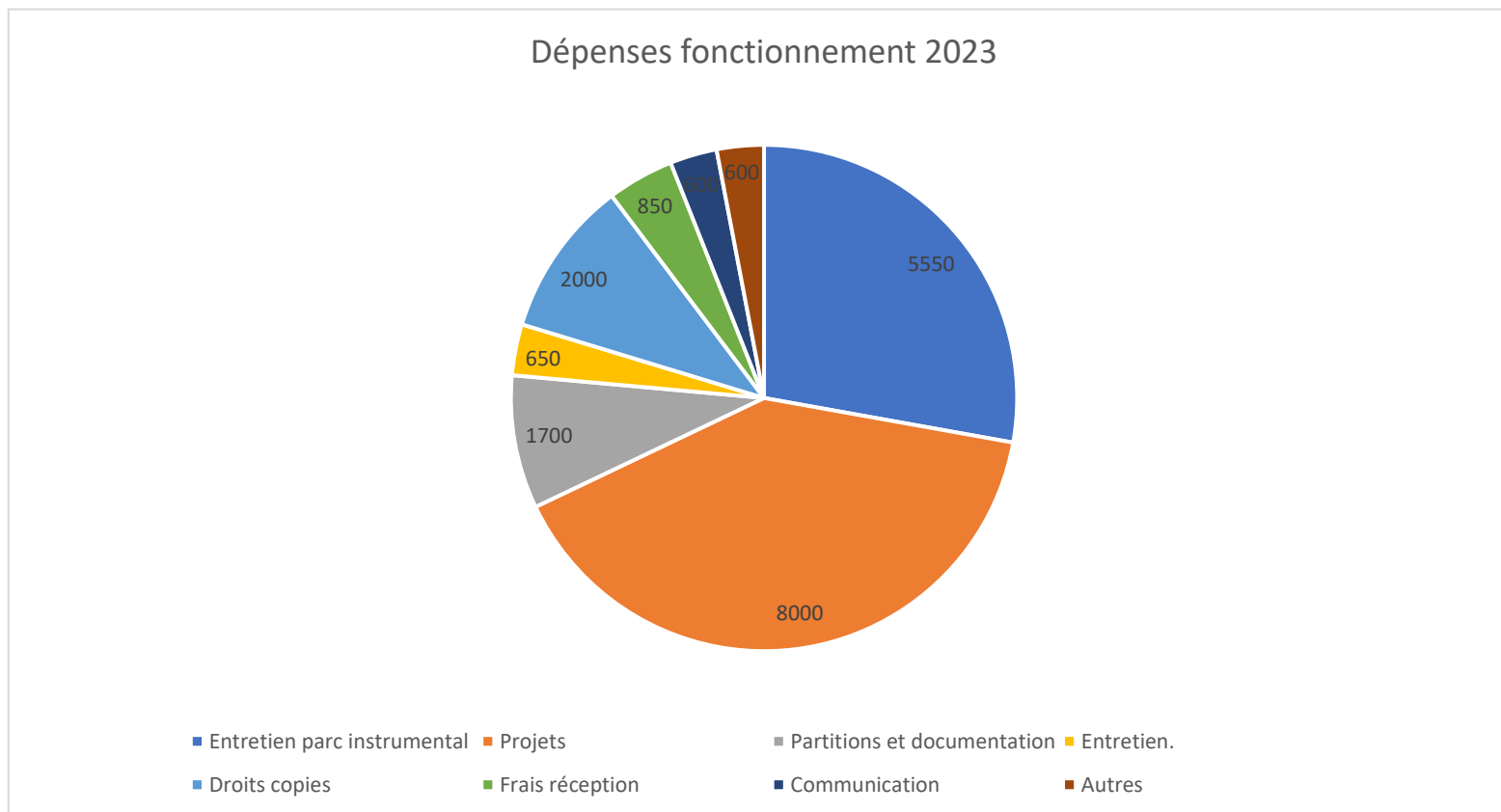
Le coût de la masse salariale représente **684003, 69€**

Les recettes proviennent des frais d'inscription et de la subvention du Conseil Départemental

- Droits d'inscription : 129933 €
- Subvention conseil départemental : 8960 €

## Le budget de fonctionnement de la Maison des Arts

Il concerne tous les frais d'entretien et frais nécessaires au fonctionnement du service. Sont comprises également dans le budget de fonctionnement les dépenses permettant d'engager des projets pédagogiques et artistiques avec des artistes ou des intervenants extérieurs.



## Le budget d'investissement

Les dépenses d'investissement concernent le renouvellement du parc instrumental ainsi que l'achat d'équipement de la maison des Arts. En 2023 il s'élevait à **4600€**

Depuis 2024, les chefs de service sont encouragés à prévoir des budgets sur trois années ce qui permet de mieux appréhender les besoins à plus long terme, d'étaler les dépenses et de relier ces achats aux projets de la collectivité et du service.

L'enveloppe d'investissement allouée à la Maison des Arts a ainsi été plus conséquente pour l'année 2024 : **10000€**

Il est à noter que certaines dépenses qui profitent à la Maison des Arts sont supportées par d'autres services de la ville. C'est le cas du service bâtiment comme du service informatique.

## Les recettes

Elles proviennent des droits d'inscription acquittés par les usagers du conservatoire.

Le conservatoire perçoit par ailleurs une subvention du conseil départemental. Celle-ci s'est vu réduite depuis quelques années, les interventions en milieu scolaire n'étant plus prises en compte dans les critères d'attribution.



## Les changements prévus

Le schéma départemental est en cours de révision. La directrice a fait partie du groupe de travail initié par le conseil départemental pour en revoir les critères et les conditions d'attributions (interventions en milieu scolaire prises en compte, démarches novatrices en matière de pédagogie ou de recherche de nouveaux publics...).

Cette subvention devrait dorénavant être plus élevée.

Parallèlement, le conservatoire a déposé une demande de subventions AAP (Aide au projet ponctuel) auprès de la DRAC des Pays de la Loire en 2024. Cette demande est en cours d'instruction mais semblerait recevoir une réponse favorable.

## La politique tarifaire

Deux catégories de tarifs sont proposées :

### TARIF A :

- **Cursus global** : Cours de formation musicale+ cours de formation instrumentale ou vocale + cours de pratique collective

### TARIF B :

- Cursus éveil
- Cursus pratique collective seule

VOUS HABITEZ CHALLANS		
	TARIF A En fonction du quotient familial	TARIF B Non soumis au quotient familial
<b>Enfants</b>	de 247€ à 380 €	149 €
<b>Adultes</b>	de 433 € à 667 €	149 €
Une réduction familiale supplémentaire est appliquée sur tous les tarifs  2 inscrits : -30% 3 inscrits : -35% 4 inscrits et plus : -40%		

VOUS N'HABITEZ PAS CHALLANS		
	TARIF A En fonction du quotient familial	TARIF B Non soumis au quotient familial
<b>Enfants</b>	de 456 € à 702 €	149 €
<b>Adultes</b>	de 691 € à 1064 €	149 €
Réduction à partir du 2 <sup>e</sup> enfant		

La fourchette de tarifs correspond à la prise en compte du quotient familial.

<b>Réductions en fonction du Quotient familial Coursus global uniquement</b>		
	<b>Challandais</b>	<b>Non-Challandais</b>
Quotient familial supérieur à 1056 €	Tarif de base	Tarif de base non challandais (nc)
Quotient familial de 801 € à 1056 €	Tarif de base -(tarif de base*12,5%)	Tarif de base nc -(tarif de base nc*12,5%)
Quotient familial de 571 € à 800 €	Tarif de base -(tarif de base*20%)	Tarif de base nc -(tarif de base nc*20%)
Quotient familial de 408 € à 570 €	Tarif de base -(tarif de base*28%)	Tarif de base nc -(tarif de base nc*28%)
Quotient familial inférieur à 408 €	Tarif de base -(tarif de base*35%)	Tarif de base nc -(tarif de base nc*35%)
Foyer dont le revenu total est inférieur ou égal au RSA	Tarif de base -(tarif de base*50%)	Tarif de base nc -(tarif de base nc*50%)

Il est à noter que :

- Les tarifs B (cursus éveil et cursus pratique collective seule) sont les mêmes pour les personnes résidant hors de Challans.
- Même si les tarifs A (cursus global) sont 1,84 fois plus élevés pour les personnes résidant hors de Challans, le quotient familial s'applique toutefois.

### 2.2.5.3 Les moyens techniques, les locaux

La Maison des Arts est équipée d'un parc instrumental fourni méritant néanmoins d'être peu à peu renouvelé. On compte 260 instruments. A cela s'ajoute un instrumentarium dévolu aux classes de formation musicale, éveil et interventions en milieu scolaire.

Le conservatoire est pourvu également de matériel pour la technique de prise de son, d'enregistrement et de captation : amplis, enceintes bluetooth, loopers, micros, tables de mixage, zooms, camera.

Une des salles du conservatoire est équipée d'un studio d'enregistrement permettant de réaliser des maquettes de grande qualité.

#### Les outils informatiques

A l'exception de l'auditorium, toutes les salles sont équipées de postes informatiques. Les professeurs y ont donc accès dans le cadre de leurs cours.

Une salle de formation musicale, plutôt dédiée à la MAO est équipée de 8 postes et de claviers midi.

Enfin 5 salles sont pourvues de video projecteurs et d'écrans.

Depuis la rentrée 2023, la suite office 365 a été déployée dans tous les services de la ville, conservatoire compris. A cette occasion, des adresses Outlook professionnelles ont été créées pour tous les enseignants.

En 2024, tous les comptes professeurs, jusque-là stockés dans un Kwartz autonome situé au Conservatoire, dépendront du réseau de la collectivité. Les postes pourront aussi disposer de la suite office 365.

C'est une avancée qui permettra au service informatique d'assurer un meilleur suivi, des mises à jour et d'être également plus réactif en cas de dysfonctionnement.

Les enseignants sont de plus à plus invités à utiliser les outils informatiques. Que ce soit pour communiquer, collaborer avec les collègues et bien sûr dans le cadre de leur enseignement.

## PISTES

Former les enseignants à l'informatique de base

Former le personnel aux outils collaboratifs

Equiper dans les 3 ans les salles de formation musicale de tableaux interactifs

Renouveler le claviers midi de la salle MAO

Former les enseignants à ces pratiques

Néanmoins l'usage de ces outils n'est pas encore généralisé ce qui n'est pas sans conséquence :

- Une difficulté à obtenir une circulation de l'information fluide
- Un manque de réactivité qui génère de la lenteur
- Un travail collaboratif qui peine à s'installer
- Un fossé qui se creuse entre enseignants
- Une difficulté à appréhender son statut d'agent de la collectivité
- Une difficile connexion avec les autres services de la ville
- Une non-appropriation de nouvelles techniques d'enseignement

Reconnaître la Maison des Arts comme un service qui doit être doté des mêmes outils et possibilités informatiques que les autres services permet d'accélérer le processus de mise au pas numérique et de lutter contre la fracture, bien que d'autres obstacles doivent encore être levés. Ils sont de deux sortes :

- Le manque de compétences
- Les préjugés inhérents à la profession

La formation est le premier levier à actionner pour résoudre cette question.

### **Les locaux**

Le bâtiment de la Maison des Arts est proche du centre-ville de Challans et bénéficie d'un parking qu'il partage avec une école élémentaire voisine. Seules les heures de rentrée et de sortie scolaire sont problématiques.

Cette ancienne Maison Familiale Rurale rénovée dans les années 80 est un bâtiment d'une surface de 1273 m<sup>2</sup> sur trois niveaux, désormais complètement accessible à un public en situation de handicap depuis le 20 avril 2024.

Depuis le printemps 2023, la ville a aménagé un jardin qui jouxte une des façades de la Maison des Arts. Une scène non couverte y est intégrée permettant aux élèves de s'y produire dès la venue des beaux jours.

Le bâtiment comprend 16 salles de cours, 3 bureaux et 1 hall d'accueil.

- 2 grandes salles avec un usage censé être bien identifié :
  - ✓ 1 auditorium de 128 places de spectateurs en gradins (capacité du plateau en tant que salle de cours 100m<sup>2</sup>)
  - ✓ 1 Salle de danse : 100 m<sup>2</sup> (parquet, barres de danse et miroirs, vestiaires attenants)
- 6 salles de surface moyenne : 35 m<sup>2</sup> (dont 2 salles utilisées pour la formation musicale et la MAO et 1 salle de percussions encombrée par les instruments)
- 1 salle de 20 m<sup>2</sup> dotée d'une cabine d'enregistrement
- 8 salles exiguës de pratique instrumentale ou vocale ne facilitant pas la pédagogie de groupe (entre 10 et 15 m<sup>2</sup>)

## Les problématiques

### Des salles de pratiques collectives : une nécessité

Actuellement, seuls l'auditorium et la salle de danse ont une superficie suffisante pour mener des pratiques d'ensemble. Or la vocation première de l'auditorium est d'y organiser des spectacles et d'accueillir des spectateurs. Celui-ci est néanmoins régulièrement utilisé comme salle de cours, contraignant l'équipe à reporter ou annuler les cours en cas d'organisation de concert.

La salle de danse est occupée chaque soir, le mercredi et le samedi également ; des cours de danse y sont assurés par une association partenaire.

La Maison des Arts manque de stockage (percussions, chariots de pupitres).

### Les conditions de travail à prendre en compte

Il n'y a jamais eu de salle des professeurs à la Maison des Arts. C'est une grande faiblesse du lieu qui ne favorise pas le bien-être au travail ni la cohésion de l'équipe. Les pauses se font en proximité avec le public, dans le hall ; les repas sont pris dans un bureau exigu ou dans les salles de cours.

Les conditions de travail pour le personnel administratif, notamment pour les adjointes administratives, ne sont pas optimales non plus.

En effet, celles-ci partagent leur bureau en permanence.

Il n'y a pas d'espace différencié entre l'accueil au public et la scolarité. Si sur certains moments de la journée, cette proximité est profitable et favorise le travail collaboratif, lors des pics d'affluence, cela rend difficile la concentration que nécessite le suivi de la scolarité ou de la facturation.

## PISTES

*Depuis 2023, la nouvelle direction travaille en concertation avec le service bâtiment de la collectivité à ce projet. Un budget a été dédié et des plans ont été réalisés. La réalisation devrait voir le jour en juillet 2024.*

*L'espace aura quelques contraintes (une petite surface, peu d'espace de rangement), mais permettra au moins à l'équipe de s'isoler du public et de se restaurer sans investir un des bureaux*

*La création d'un avant-poste d'accueil serait à envisager*

#### 2.2.5.4 La lisibilité de la Maison des Arts, un conservatoire qui ne dit pas son nom

La Maison des Arts peine à affirmer son identité.

Le nom « Maison des Arts » ne facilite pas la compréhension de son projet. En effet celui-ci ne transmet pas l'idée que c'est un lieu de formation. La Maison des Arts est parfois assimilée à un centre de loisirs et non à un conservatoire classé.

Si les conservatoires aujourd'hui s'emploient fort heureusement à proposer de nouveaux formats, à s'investir dans le champ de la sensibilisation, à s'ouvrir à tous les publics, il n'empêche que le cœur de son projet reste de donner la possibilité d'un apprentissage exigeant qui se déploie sur un temps long.

De la même manière, on constate qu'il n'est pas perceptible par le public que la Maison des Arts est un service de la ville. Celle-ci est assimilée souvent à une structure privée.

Si par le passé d'autres champs artistiques y étaient enseignés comme le théâtre puis les arts plastiques, justifiant l'appellation « des arts » au pluriel, force est de constater qu'aujourd'hui cette dénomination est exagérée.

Les cours de danse qui ont lieu à la Maison des Arts sont proposés par l'association OPS danse. Cette association prospère comptabilise 500 adhérents et déploie ses activités sur différents sites de la ville.

Une convention de partenariat existe bien entre les deux structures qui cadre à la fois le prêt de salle et à la fois un croisement des deux disciplines au travers d'un seul cours commun d'éveil à la musique et à la danse.

#### 2.2.6 Synthèse de diagnostic

Dresser cet état des lieux, permet de dégager les forces de la Maison des Arts et de s'appuyer sur les jalons qui ont été posés depuis la rédaction du précédent projet d'établissement.

Ainsi, la réflexion sur l'attention à porter à tous les publics, et notamment au public des jeunes traversait déjà le précédent projet d'établissement. Elle s'est concrétisée par la création du dispositif *Orchestre au collège* en 2018.

Le partenariat avec l'Education nationale en général, est bien ancré à Challans et constitue un atout fort pour affiner encore la cohérence des actions menées.

#### *PISTES*

*Elargir le partenariat pour proposer un éveil à la musique et à la danse sur tous les cours d'éveil 1 et 2.*

*Elargir le partenariat pour que de réels projets communs aboutissent (spectacles partagés, thèmes communs etc...)*

*Réfléchir à un changement du nom du conservatoire.*

*Signalétique sur le bâtiment à revoir*

De même, le fait que les trois services culturels, service culture, médiathèque, Maison des Arts, aient depuis longtemps l'habitude de travailler en grande proximité facilite les collaborations, les croisements de projets artistiques et pédagogiques et constitue une base solide pour déployer un futur dispositif d'Education Artistique et Culturelle.

A ce sujet, le poste de chargée de médiation culturelle dont la mission est entre autres de fluidifier les liens entre ces trois services géographiquement éclatés se révèle bien précieux.

Le conservatoire est doté d'un bon équipement et notamment d'un parc instrumental régulièrement entretenu et renouvelé.

Un des points saillants qui ressort de cet état des lieux est la baisse constante des effectifs, tendance venue encore s'accroître lors de la période de la crise sanitaire.

Cet indicateur oblige à se poser la question du rayonnement du conservatoire sur le territoire et de l'accessibilité de la Maison des Arts aux habitants d'autres communes de Challans Gois Communauté.

Au-delà, c'est l'attractivité en termes d'image qui semble faire défaut. Certes, l'institution conservatoire ici comme ailleurs souffre d'une image en décalage avec la réalité, d'idées préconçues, probable héritage de son passé qui lui colle à la peau et il convient de communiquer efficacement sur les missions très larges qui sont celles d'un conservatoire aujourd'hui. Ici à Challans, il semblerait que la confusion soit encore plus prégnante ; l'appellation équivoque de « Maison des Arts », d'une part, et d'autre part le manque d'affirmation auprès de tous, usagers, élus, personnel, que la mission première du conservatoire est de former des musiciens ne facilite pas la clarification de son identité. Un conservatoire est une **école** et un **service public** de la ville.

De fait, il apparaît nécessaire de définir au préalable un projet clair et lisible partagé par l'équipe en son entier. Sans une structuration pédagogique bien définie, une organisation et gestion administrative solides où sont précisés les règles, rôles et missions de chacun, sans une communication interne fluide, on permet que s'installent des incohérences, des confusions, un arbitraire, parfois.

Pour mettre en place un projet de conservatoire qui accueille des publics plus larges, qui impulse de nouveaux projets transversaux, qui fasse la part belle aux projets collectifs qui articule formation et diffusion, il sera nécessaire de se poser la question des ressources en termes de locaux et de personnel.

Enfin, pour continuer de tracer ce chemin d'ouverture vers l'extérieur, de nouvelles compétences doivent s'acquérir au sein de l'équipe, qu'elles se traduisent par la mise en place de formation, par des recrutements ou par la définition de postes clés.

# 3 PERSPECTIVES

---

---

## **Rappel de la mission première :**

*1° Des missions d'éducation fondées sur un enseignement artistique spécialisé, organisé en parcours d'études, conformément au Schéma national d'orientation pédagogique susvisé. A cette fin, les établissements favorisent l'orientation des élèves tout au long de leur formation. Ils accompagnent leur projet et développent des collaborations entre spécialités artistiques, notamment lors des phases d'éveil et d'initiation*

**Arrêté du 19 décembre 2023 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique**

---

## 3.1 Axe 1 : Un projet pédagogique de conservatoire en mouvement : l'expérience artistique collective au cœur d'une formation globale

Depuis septembre 2023, le cursus global incluant les trois volets d'enseignement (formation musicale, pratique instrumentale ou vocale, pratique collective) est présenté aux élèves comme aux enseignants comme étant au cœur du projet du conservatoire. Grâce à une démarche volontariste, une communication claire auprès du public d'élèves, une définition de la composition des ensembles proposés, la définition d'une mission d'orientation que doivent mener les enseignants auprès de leurs élèves, la pratique collective joue à présent son rôle de moteur, de dynamique au sein du conservatoire. C'est le lieu pour mettre au service de l'expérience artistique les apprentissages acquis en cours d'instrument.

Tous les élèves sont à présent intégrés dans des ensembles dont le projet et la composition sont désormais cohérents.

Cette voie demande à être approfondie et affinée.

C'est en se confrontant à une diversité d'expériences artistiques au cours de sa scolarité que l'élève sera en mesure de développer son esprit critique, d'affirmer ses choix et ainsi de tracer son parcours de musicien amateur autonome en devenir.

### 3.1.1 Etoffer et structurer l'offre

#### 3.1.1.1 Développer des champs esthétiques, des axes de pratique dans un souci d'éclectisme

S'il y a eu une vraie volonté d'ouverture à d'autres champs esthétiques comme le jazz, la musique actuelle ou la musique traditionnelle, les propositions demeurent isolées et demandent à présent à être consolidées et structurées. Ainsi, certaines disciplines instrumentales doivent être mieux représentées, des contenus d'enseignement élargis, des postes mieux définis ou étendus.

### 3.1.1.1 Jazz, musiques actuelles

Pour favoriser l'éclosion de projets en musique actuelle comme en jazz, les instruments comme la basse, la guitare et la batterie qui en sont le noyau doivent être mieux représentés.

C'est également le cas des cuivres, dont les classes trop restreintes ne permettent pas d'avoir un vivier d'élèves suffisant.

La voix est également très présente dans ces esthétiques et nécessite d'axer l'enseignement vocal sur une approche différente de celle existante qui se base sur un répertoire prioritairement lyrique.

De plus, la musique actuelle répond à une attente d'un public jeune et adolescent (nous avons vu dans la partie « Etat des lieux » que cette classe d'âge est la plus déficitaire au sein du conservatoire.)

- ✓ Développer les classes de saxophone, trombone, trompette, basse
- ✓ Proposer un enseignement de la batterie parallèlement à l'enseignement de la percussion
- ✓ Former de jeunes élèves chanteurs sur un répertoire élargi

### 3.1.1.1.2 Développer et structurer le champ vocal

Trop peu développées à la Maison des Art de Challans, les pratiques vocales méritent de faire l'objet d'une attention toute particulière. Parce que la voix se situe au carrefour des approches pédagogiques (collectif/individuel, rapport à l'écrit/oralité, lien avec le corps, premier contact direct avec une pratique), des esthétiques (classique, jazz, musique actuelle, musique traditionnelle), parce qu'elle peut concerner tous les profils de publics (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, public en situation handicap), parce qu'elle peut s'exercer aisément au sein de différentes structures partenaires (petite enfance, milieu scolaire, milieu spécialisé), il convient de lui faire une place plus grande et à différentes échelles au sein du projet du conservatoire.

- ✓ Consolider les chœurs d'enfants, adolescents et adultes existants
- ✓ Valoriser la pratique vocale comme une pratique musicale à part entière
- ✓ Créer d'autres chœurs adultes de différents niveaux et de répertoires différents
- ✓ Proposer des cours de technique vocale orientés vers le projet personnel de l'élève et notamment en regard de sa pratique collective
- ✓ Proposer un accompagnement en technique vocale aux adolescents engagés dans les ateliers de musique actuelle
- ✓ Créer un cursus voix fonctionnant par cycle pour les jeunes élèves chanteurs
- ✓ Accompagner les autres structures partenaires dans la création d'ateliers autour de la voix (CSC, petite enfance, espace jeunes)
- ✓ Apporter une aide technique aux projets de chorales scolaires
- ✓ Réfléchir à la création d'une CHAM voix en milieu scolaire
- ✓ Définir des postes d'enseignants artistiques dans le champ vocal qui soient au-delà du mi-temps et qui requièrent une polyvalence
- ✓ Proposer une formation de technique vocale aux professionnels de la petite enfance

### 3.1.1.1.3 Poursuivre la rénovation de la formation musicale

La toute récente refonte du cycle 2 de formation musicale a permis de généraliser cet enseignement à la totalité des élèves en fixant des objectifs d'acquisitions concrets et en répondant au futur projet du musicien amateur.

Les deux premières années du cycle 2 se structurent par une approche modulaire.

La 3<sup>e</sup> année valide le cycle 2 de formation musicale en donnant l'occasion aux élèves de construire en autonomie un projet de création collective qui devrait les préparer à une pratique future autonome. Ce tout nouveau dispositif demande à être évalué et éventuellement réajusté.

- ✓ Concentrer ses efforts sur le cycle 1 de formation musicale en travaillant le lien entre formation musicale, pratique instrumentale et vocale et pratique collective
- ✓ Elaborer un socle de compétences transversales qui définisse des attendus communs aux trois volets de la formation globale (formation musicale, formation instrumentale ou vocale, pratique collective)

### 3.1.2 Favoriser l'interdisciplinarité artistique par le biais de partenariats avec des associations

#### 3.1.2.1 Avec l'association OPS danse

La Maison des Arts est dotée d'une salle de danse principalement utilisée par une association de danse, les *OPS danse*.

Depuis trois années, le partenariat s'est renforcé, se concrétisant par la création d'un éveil commun musique et danse. Cette expérience est très concluante.

Ce partenariat mérite d'aller encore au-delà en favorisant la création de projets pédagogiques et artistiques communs entre classes de danse contemporaine et musiciens de niveau plus avancé.

- ✓ Réalisation de chorégraphies sur des musiques jouées par des élèves musiciens
- ✓ Rencontres de musiciens et de danseurs autour d'un thème
- ✓ Ateliers croisés autour de l'improvisation dansée et l'improvisation musicale
- ✓ Scènes partagées

### 3.1.2.2 Avec l'Orchestre d'Harmonie de Challans

L'OHC est un orchestre d'adultes amateurs de bon niveau. Très ancré dans le paysage challandais, celui-ci assure plusieurs concerts par an qui sont suivis par un public nombreux. Il assure aussi l'animation des cérémonies officielles de la ville. Des liens existent déjà entre l'OHC et la Maison des Arts qu'il convient de renforcer.

- Le chef d'orchestre fait partie de l'équipe de professeurs d'enseignants pour cette mission de direction d'orchestre
- Les élèves de la Maison des Arts peuvent valider l'orchestre d'harmonie comme pratique collective du cursus global
- Une réduction des frais d'inscription au conservatoire est proposée aux élèves intégrant l'orchestre
- En 2023, un projet commun de rencontre entre l'orchestre d'harmonie et l'orchestre à cordes a vu le jour. Les deux orchestres ont partagé la scène lors d'un concert et ont monté un répertoire commun
- Participation en 2024 de l'orchestre d'harmonie à la *Semaine des Ateliers*

- ✓ Multiplier les croisements entre orchestres de la Maison des Arts et OHC lors de rencontres ou de concerts
- ✓ Associer l'OHC aux futurs projets d'Education artistique et Culturelle en milieu scolaire (Orchestres au collège et orchestre en élémentaire)
- ✓ Encourager la présence des élèves en tant que spectateurs lors des concerts de l'OHC par le biais de la communication et de réductions sur les prix d'entrée
- ✓ Construire des contenus pédagogiques qui s'appuient sur cet orchestre. Ex : exploiter les partitions du répertoire de l'orchestre d'harmonie en tant que supports d'analyse pour des classes de formation musicale. Organiser des temps forts avec les élèves de ces classes lors de répétitions.

### 3.1.2.3 Avec d'autres associations

Des rapprochements du même ordre avec d'autres associations engagées dans l'éducation artistique (théâtre, arts plastiques) sont à imaginer, toujours dans l'idée d'enrichir le parcours de l'élève et de favoriser les croisements entre les différentes expressions artistiques.

## 3.1.3 Renforcer l'interaction avec le service culturel et la médiathèque dans une recherche d'approfondissement du lien entre pratique pédagogique et artistique et diffusion

### 3.1.3.1 Transversalité entre les trois services culturels

Les trois services de la ville : service culture, médiathèque et Maison des Arts travaillent déjà en étroite collaboration.

- Présence d'une médiatrice culturelle dont la mission est de faciliter le lien entre les trois services
- Harmonisation de l'agenda culturel émanant des trois services
- Elaboration d'une plaquette de saison commune
- Temps forts communs aux trois services (*Ma Région Virtuose*)
- En 2024, thématique de la Pop Culture explorée dans les trois services
- Evénements de la Maison des Arts se déroulant sur le site de la Médiathèque
- Programmation dans la saison culturelle d'artistes engagés dans un projet pédagogique et artistique avec des élèves de la Maison des Arts
- Scènes partagées entre artistes et élèves

Il s'agit d'affiner encore les connexions entre les trois services en amont afin de, plutôt qu'empiler les actions, parvenir à mieux faire circuler thèmes et idées artistiques en envisageant en miroir la formation artistique et la diffusion.

- ✓ Choix concerté des artistes programmés en vue de construire des projets croisant élèves et artistes
- ✓ Envisager la dimension pédagogique lors des projets de résidences d'artistes
- ✓ Construire des projets de concert-lecture avec la Médiathèque
- ✓ Réflexion autour de thèmes à décliner dans les trois services
- ✓ Rendre cohérentes les différentes actions pour tendre vers un dispositif d'Education Artistique et Culturelle
- ✓ Intégrer la saison des professeurs dans les propositions d'action culturelle en direction des scolaires

### 3.1.3.2 L'Education Artistique et Culturelle comme fil rouge : un conservatoire acteur et moteur

---

*« L'éducation artistique et culturelle (EAC) est une éducation à l'art et une éducation par l'art. C'est un parcours cohérent qui associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes et les professionnels de la culture, l'acquisition de connaissances et la pratique artistique. En contribuant au développement de la créativité et de l'esprit critique des enfants et des jeunes, l'éducation artistique et culturelle leur permet de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde. La généralisation de l'EAC implique la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, ministériels, artistiques, culturels, associatifs, pour développer des actions au plus près des territoires. »*

**Site internet du ministère de la Culture**

---

Alors qu'elles sont souvent investies exclusivement dans l'environnement scolaire, nous proposons dans ce projet d'établissement, que ces valeurs de l'Education Artistique et Culturelle sous-tendent également le champ de l'Enseignement Artistique Spécialisé (formation au conservatoire-même).

*« L'enseignement artistique spécialisé est une composante fondamentale de l'éducation artistique et culturelle et un endroit essentiel pour la vitalité des pratiques artistiques et culturelles de nos concitoyens »*

Note du ministère de la Culture à l'attention des directeurs des affaires culturelles et des préfets de Région – 10 mai 2016

### 3.1.3.2.1 Créer une saison de concerts d'enseignants artistes qui irrigue l'EAC

Penser une programmation de saison de concerts des enseignants artistiques du conservatoire qui permette de bâtir des projets d'Education Artistique et Culturelle avec le public scolaire. Avec les partenaires de l'Education nationale, il s'agira de relier ces propositions de rencontres d'œuvres avec les contenus d'éducation musicale (voir exemple page 73).

- ✓ Construire avec les partenaires de l'Education nationale des Projets d'Education Artistique et Culturelle qui relient les propositions de rencontres avec les œuvres aux contenus d'enseignement.
- ✓ Intégrer les associations partenaires du conservatoire (orchestre d'harmonie par exemple) à ce dispositif.
- ✓ Intégrer cette saison dans la programmation du service culturel à destination des scolaires en y ajoutant la mention « projet à construire »
- ✓ Créer avec le service culture un dispositif d'EAC plus élargi

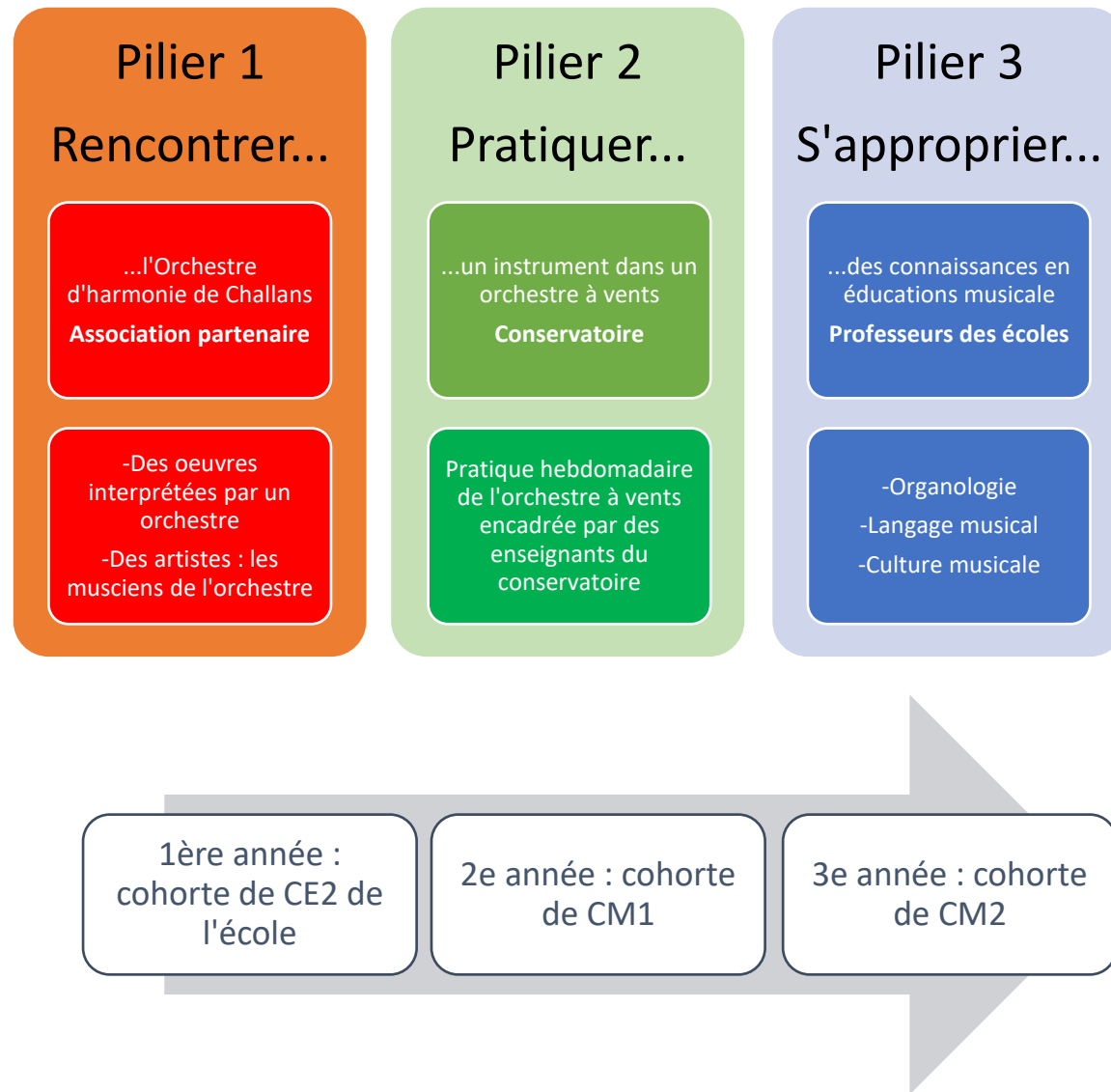
## Un exemple de proposition de programmation travaillée en équipe pédagogique qui servirait de base à la construction de PEAC

Thème de concert proposé	Descriptif des œuvres	Enseignants artistes
« <b>Claude Bolling, entre jazz et classique</b> »	Extraits de concertos pour flûte, violoncelle, trompette, guitare accompagnée par un trio jazz : piano, basse, batterie	7 enseignants artistes
« <b>Au croisement des musiques traditionnelles et de la musique classique</b> »	Répertoire composé pour accordéon diatonique, violon, violoncelle	3 enseignants artistes
« <b>Orchestre de bal</b> »	Reprises de différents genres exploités dans la musique de bal : funk, salsa, variété française ou internationale, musette, zouk, madison	7 enseignants artistes : -Base rythmique : piano, basse, batterie  -Section cuivres : trompette, trombone, saxophone  -1 chanteur
« <b>Le carnaval des animaux</b> » de Camille St Saëns	Œuvre orchestrale de forme classique Figuralisme en musique	10 enseignants artistes

### 3.1.3.2 Les interventions en milieu scolaire à l'école élémentaire

En les envisageant sous l'angle de vue de l'EAC, les interventions en milieu scolaire ancrées depuis de longues années à Challans pourraient s'enrichir. Les dumistes (spécialistes de l'intervention musicale en milieu scolaire) joueraient un rôle pivot auprès de professeurs des écoles comme auprès de leurs collègues enseignants spécialisés du conservatoire..

Un exemple de projet d'orchestre en école élémentaire qui investit les trois piliers de l'EAC



**A prévoir dans ce dispositif :**

- ✓ La création d'un orchestre à vents à l'école dans une école de la ville pour favoriser l'accès à la pratique artistique. Ponctuer cette pratique d'orchestre de temps de rencontres avec l'orchestre d'harmonie
- ✓ Intégrer les associations partenaires du conservatoire (orchestre d'harmonie par exemple ) à ce dispositif
- ✓ Evaluer l'expérimentation à l'issue des trois années de l'orchestre et éventuellement, le reconduire dans la même école, le déplacer dans une autre école, généraliser le dispositif

### 3.1.3.2.3 L'EAC dans le secondaire

Les mêmes propositions de programmation de saison de concerts pourraient être faites auprès des élèves collégiens. Ici, il appartient aux professeurs d'éducation musicale de l'Education nationale de s'approprier ces propositions pour les intégrer dans leur projet de l'année.

Repenser le rythme de rotation des orchestres sur les deux collèges publics de la ville, le collège privé ayant souhaité se retirer du dispositif en 2024

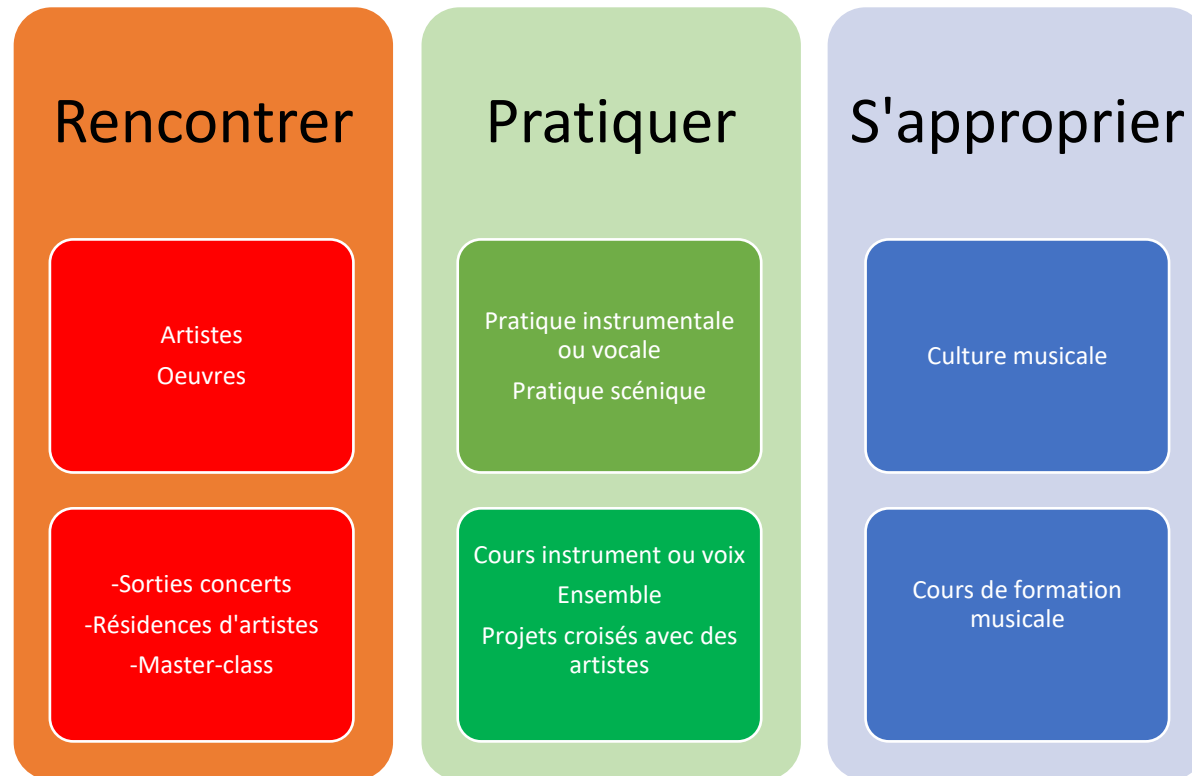
### 3.1.3.2.4 L'EAC versus l'EAS : une porosité des pratiques et des valeurs

Mener des projets d'Education Artistique et Culturelle conduit les enseignants du conservatoire à réinterroger leurs pratiques pédagogiques et leurs objectifs :

- L'apprentissage par l'oralité devient prioritaire
- L'élève est immergé dans le collectif dès les débuts de l'apprentissage instrumental
- Les valeurs de civisme et de citoyenneté prévalent sur les acquisitions techniques
- C'est la globalité d'un projet ayant comme finalité l'émancipation de l'élève par l'art qui est visée

L'enseignement artistique spécialisé (conservatoire intra-muros) doit pouvoir bénéficier de cette perméabilité des pratiques pédagogiques explorées dans des cadres différents (EAS et EAC) au travers de projets croisés, de la circulation des enseignants d'un monde à l'autre, du rôle pivot joué par les artistes.

Dans une réelle recherche de sens, les trois piliers qui sous-tendent l'EAC (Pratiquer/Rencontrer/S'approprier) doivent aussi servir de guide à l'équipe pédagogique dans son enseignement au sein-même du conservatoire. Il s'agit de juxtaposer le concept de pédagogie de projet à une approche habituellement centrée sur une logique de construction des apprentissages par cycles et par programmes.



## 3.2 Axe 2 : Le conservatoire : un lieu de vie et de rencontre avec l'art pour tous les publics

Un conservatoire a pour vocation de s'adresser à tous types de publics en proposant des approches de l'art à différents degrés. Si la formation complète déclinée en cursus global a pour ambition de former des musiciens amateurs accomplis en mesure d'insérer par la suite leur pratique autonome dans le paysage de la vie musicale, en est le cœur, une autre mission complémentaire traverse désormais les conservatoires : permettre à tous, à différentes échelles la rencontre avec l'art et l'expression artistique.

### 3.2.1 Accompagner un premier pas vers la pratique artistique pour tous les publics

#### 3.2.1.1 La Semaine des ateliers : une action à pérenniser

Cette action a été initiée en mars 2024 : durant une semaine, le conservatoire de musique de la ville de Challans a ouvert ses portes et marqué une pause dans son emploi du temps habituel pour proposer une trentaine d'ateliers de pratique musicale. Les enseignants du conservatoire ont imaginé des rendez-vous éphémères hors du cadre quotidien. Destinés à la fois aux élèves déjà inscrits à la Maison des Arts et à un public extérieur, ils ont permis à tous ceux qui le souhaitent de découvrir l'école de musique.

En l'affinant encore, il s'agit d'offrir à un large public la possibilité de vivre de nouvelles expériences musicales : découvrir, créer, se cultiver.

#### 3.2.1.2 Développer des ateliers qui ne nécessitent pas de prérequis

Actuellement seuls les chœurs (enfants, adolescents, adultes) sont accessibles sans prérequis. D'autres ateliers sans prérequis seraient à imaginer.

- ✓ Créer des orchestres de percussions, atelier de percussions corporelles pour les enfants comme pour les adultes.
- ✓ Proposer des conférences introductives à des concerts programmés dans la saison culturelle

### 3.2.2 Accueillir un public à besoins spécifiques

La nécessaire mise en place d'un référent handicap dans les établissements d'enseignement artistique participe d'une mutation des mentalités, d'un changement de regard sur le public en situation de handicap.

L'accès à la culture pour tous est inscrit dans plusieurs textes fondamentaux qui relèvent du droit national aussi bien qu'international : *Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948 ; Déclaration des droits des personnes handicapées de l'ONU, 1975 ; Loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, 1998 ; Loi pour l'égalité des droits et des chances, 2005 ; Déclaration de Fribourg 2007 ; Nouvelle stratégie du Conseil de l'Europe en faveur des droits des personnes en situation de handicap 2017...*

L'accès de la personne en situation de handicap à l'offre culturelle constitue ainsi une obligation nationale.

Le dernier Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP septembre 2023) émis par le ministère de la Culture et de la Communication et ayant pour but de poser le cadre des missions des établissements d'enseignements artistiques classés (dont le CRC de Challans) mentionne clairement la question de l'inclusion.

Dans son chapitre 1 sur les principes fondamentaux, il est désormais inscrit que, dans le cadre de sa mission de service public, les conservatoires classés « *s'impliquent dans la mise en œuvre d'un projet d'accueil inclusif pour les personnes en situation de handicap* ».

---

*« Le conservatoire participe à la politique publique d'inclusion. Il identifie au sein de son personnel un agent faisant fonction de référent handicap, sensibilise l'ensemble des personnels, et déploie les moyens nécessaires pour l'accueil des personnes en situation de handicap (...) (inscription de la politique inclusive dans les textes cadres, pratiques de communication, aménagements matériels, aides spécifiques). Il s'emploie à aménager ses enseignements afin de prendre en compte les besoins particuliers des élèves (...) »*

**SNOP 2023**

---

Dès septembre 2024, un référent handicap sera nommé au conservatoire. En voici les missions :

- Accueillir, informer et orienter les élèves en situation de handicap et leurs familles tout au long de leur parcours dans l'établissement
- Assurer le suivi pédagogique des élèves et coordonner l'action des professionnels (pédagogues, équipe administrative...)
- Être ressource et force de proposition au sein de la structure sur les sujets liés au handicap.
- Contribuer à la conception des supports de communication à destination des publics en situation de handicap et à la mise en place de projets partenariaux

- ✓ Nommer un référent handicap
- ✓ Développer des parcours personnalisés pour ces publics
- ✓ Former le personnel enseignant à l'enseignement auprès de ces publics
- ✓ Créer des ateliers spécifiques

### 3.2.3 Prendre en compte le public adolescent

La trop faible représentation du public jeune de la Maison des Arts mérite d'être interrogée. Il s'agit de distinguer les adolescents qui sont élèves de la Maison des Arts depuis quelques années et qui arrêtent leur scolarité au cours du cycle 2, des adolescents qui pourraient souhaiter débiter une pratique. Dans les deux cas, des réponses sont à apporter.

#### 3.2.3.1 Relancer la motivation des grands élèves

Il est dommage de constater des abandons alors que l'élève atteint justement une maîtrise instrumentale lui permettant plus de possibilités d'expression. Or, il faut pouvoir entendre le manque de disponibilité d'élèves de plus en plus accaparés notamment par leurs études. Il faut réaliser également qu'il peut être nécessaire d'adopter d'autres approches pédagogiques.

Enfin, il faut être en mesure d'offrir à ces grands élèves des opportunités de vivre de nouvelles expériences musicales enthousiasmantes.

- ✓ Travailler sur les formats et les temps à proposer : création d'ensembles fonctionnant par sessions plus courtes et par projet
- ✓ Approche modulaire répondant à la notion de parcours choisi par l'élève
- ✓ Création d'ensembles sur mesure pour grands élèves.
- ✓ Répertoire et situations valorisantes

### 3.2.3.2 Accueillir l'adolescent débutant

Le parcours par cycle proposé dans les conservatoires est plutôt pensé pour être débuté par des enfants d'âge primaire. Il s'agit d'entendre la demande de l'élève adolescent poussant la porte de la Maison des Arts pour la première fois, de l'aider à clarifier son projet, pour ensuite l'accompagner dans sa concrétisation.

Le plus souvent, ces demandes se concentrent sur l'esthétique musique actuelle avec une focalisation sur certaines pratiques instrumentales : la batterie, la guitare électrique, la voix.

Il faudrait construire des contenus d'enseignement censés nourrir cette pratique de la musique actuelle pour finalement structurer ce département

- ✓ Favoriser l'atelier batterie et l'atelier basse en vis-à-vis
- ✓ Consacrer du temps à l'accompagnement vocal des jeunes
- ✓ Créer des modules de culture musicale spécifiques à l'esthétique musique actuelle (MAO, création de chanson, technique de la scène)
- ✓ Structurer un dispositif Musique Actuelle qui permette une souplesse de parcours de l'élève
- ✓ Encourager le partenariat avec l'Espace Jeunes (séances de sensibilisation, d'initiation à la MAO, aide à la constitution de groupes et apport de ressources et techniques)

### 3.2.4 Réinterroger la place des adultes

Nous avons vu en première partie que les adultes constituent une part importante des effectifs. S'il est de la mission du conservatoire que de porter une attention particulière à ce public, c'est sans renoncer aux principes centraux du conservatoire qui sont de mettre la pratique collective au cœur de tout projet d'élève et de favoriser un engagement tourné vers la vie de l'école.

Par ailleurs, un cadre doit être posé.

- ✓ Réaffirmer le bien-fondé du cursus global pour les adultes souhaitant débiter un instrument
- ✓ Créer des ensembles adultes débutants
- ✓ Créer d'autres ensembles ouverts aux adultes et ne nécessitant pas de prérequis
- ✓ Orienter la technique vocale en individuel comme un appui à une pratique vocale collective (ateliers vocaux et chœurs)
- ✓ Permettre aux adultes qui le souhaitent d'intégrer une formation par cycle en validant leurs apprentissages et leur permettre d'accéder à la formation musicale par approche modulaire en cycle 2
- ✓ Limiter dans le temps la pratique des adultes inscrits en cursus global
- ✓ Créer un parcours compagnonnage : accompagner vers l'autonomie les adultes s'étant constitués en ensembles en leur apportant une aide ponctuelle

### 3.2.5 Assurer un rôle de pôle ressources

Le conservatoire doit poursuivre tout en l'affinant sa mission de pôle ressources et de soutien à la pratique artistique des musiciens amateurs de son aire de rayonnement. Celle-ci se traduit le plus souvent par des conventions de partenariat.

- ✓ Mettre à disposition de salles pour les orchestres et chœurs amateurs (OHC, chorale Alternances)
- ✓ Rendre optimale la gestion de la mise à disposition de salles et/ou de matériel par une modernisation de l'équipement (badges, accueil, réservation etc...)
- ✓ Encourager l'émergence de nouveaux groupes
- ✓ Accompagner l'autonomie de groupes ou ensembles amateurs par le biais du parcours compagnonnage
- ✓ Faciliter l'accès aux ressources MAO pour les ensembles partenaires
- ✓ Donner l'occasion à ces ensembles autonomes de rencontrer un public : *Happy Hour* (scènes ouvertes)
- ✓ Conseiller les musiciens amateurs et les orienter vers les pratiques et dispositifs existants
- ✓ Associer les groupes et ensembles amateurs aux projets artistiques et pédagogiques transversaux qui impliquent les élèves du conservatoire (résidences d'artistes par exemple)

### **Focus *Happy Hour***

Anciennement appelé *Brunch*, cet événement censé donner l'occasion à des ensembles ou des groupes amateurs, parfois extérieurs au conservatoire de se produire en public, a été redéfini.

- L'événement aura lieu le samedi soir plutôt que le dimanche matin, créneau qui paraît plus adéquat pour un public jeune.
- Il devra faire l'objet d'une communication soignée à destination de tous les publics (réseaux sociaux, Espace Jeunes, lycées etc... ) et non plus d'une unique communication interne au conservatoire.
- L'événement sera enrichi par un temps fort : l'invitation d'un professionnel de la musique venu présenter son métier (luthier, technicien du son etc...)

### 3.2.6 Affiner son rôle de médiateur culturel

On a vu en première partie que le conservatoire jouait un rôle important de diffusion au travers de multiples concerts qu'il propose dans et hors les murs.

Il s'agit d'affiner et de structurer ces propositions en gardant comme ligne directrice que l'émancipation à l'art par l'art se déploie grâce au croisement entre la dimension pédagogique et la dimension artistique.

- ✓ Profiter de leur double compétence d'artiste et de pédagogue des enseignants et de la présence de musiciens dans l'équipe pour concevoir une saison musicale déclinable en PEAC
- ✓ Créer une saison de concerts des enseignants artistiques en envisageant les prolongements pédagogiques possibles (notamment EAC)
- ✓ Travailler avec le service culturel les dossiers pédagogiques supports
- ✓ Proposer des conférences introductives aux concerts de la saison (*Ma Région Virtuose*, concerts des enseignants) menées par des enseignants de l'équipe pédagogique
- ✓ Développer le volet conférences dans le cadre de la *Semaine des Ateliers*
- ✓ Amener les élèves à construire des conférences dans le cadre des cours de formation musicale

### 3.2.7 Favoriser la scolarité au conservatoire des publics éloignés de la culture

#### 3.2.7.1 Les publics éloignés géographiquement

Enfin, pour permettre l'accès à la culture et à l'apprentissage de la musique plus particulièrement, à des publics qui en sont éloignés, il convient de s'interroger sur la politique tarifaire pratiquée.

Actuellement 18% des inscrits à la Maison des Arts résident dans d'autres communes du territoire de Challans Gois Communauté. Ceux-ci expriment régulièrement leur incompréhension face aux tarifs qui leur sont appliqués : 1,84 fois plus élevés que les tarifs des Challandais.

Il est fréquent que des habitants de ces communes désireux de s'inscrire, poussent la porte du secrétariat et se découragent à l'annonce des tarifs. Dans ces petites communes, il n'existe pas d'offre de pratique artistique équivalente à l'offre du conservatoire.

Mener une réflexion qui puisse inviter les autres communes de la communauté de communes à participer financièrement à la scolarité au conservatoire de leur usagers

### 3.2.7.2 Les publics éloignés socialement

Des projets sont à imaginer avec le CCAS en contact avec les publics fragilisés et avec les EHPAD.

- ✓ Créer des ateliers voix pour les publics fragiles accompagnés par le CCAS
- ✓ Proposer des concerts d'élèves ou d'enseignants en EHPAD

Les deux premiers axes définissent les fondements du nouveau projet d'établissement qui pour les rendre possibles nécessitent un changement de paradigme :

- Un conservatoire tourné vers l'extérieur et en réseau
- Un conservatoire en mouvement
- Un conservatoire à l'image renouvelée

### 3.3 Axe 3 : Un conservatoire tourné vers l'extérieur, en réseau

En ayant comme ligne directrice une volonté d'émancipation à l'art par l'art, déclinée notamment au travers de projets relevant de l'EAC, en s'adressant à un public toujours plus étendu, le conservatoire a comme nécessité de fonctionner en partenariat et en réseau tout en élargissant son aire de rayonnement. Nous recensons ici les partenariats à développer ou à créer et dont le contenu des actions a été développé dans la partie précédente.

#### 3.3.1 Consolider le partenariat avec l'Education nationale

- Projets d'interventions en milieu scolaire à inclure dans l'EAC
- Projet de création d'un orchestre à l'école élémentaire
- Impliquer les autres enseignants dans les projets avec l'Education nationale
- Projets d'orchestres au collège à pérenniser

### 3.3.2 Consolider les liens avec les autres services de la ville

Approfondir les liens avec les autres services culturels de la ville est évidemment une priorité mais il y a aussi nombre de sujets communs avec d'autres services :

- Avec l'Espace Jeunes
- Avec le CCAS
- Avec l'EHPAD
- Avec le service communication

### 3.3.3 Consolider le partenariat avec les associations

- Avec l'OHC
- Avec les associations danse, théâtre, arts plastiques de la ville
- Avec les associations à caractère social (droits des femmes, enfance etc ...)
- Avec l'APEM

### 3.3.4 Consolider le lien avec les artistes partenaires

Un lien fort se crée avec des artistes ou des compagnies au gré des projets artistiques et pédagogiques qui ont été menés avec les élèves. Ces partenariats s'installent dans le temps pour déclencher une dynamique.

*Armel Dupas, Gerardo Jerez Lecam, Arnaud Fradin, Laurent Carudel* ont été les artistes récents avec lesquels le conservatoire a tissé des liens qui ne demandent qu'à se renforcer.

D'autres partenariats sont à engager :

- *Geoffroy Tamisier* : musicien de jazz nantais reconnu nationalement et habitué au travail avec des élèves de conservatoire
- *Ensemble Offrandes avec Martin Moulin* pour initier des projets de création et d'écriture avec les élèves et les familiariser avec un langage contemporain
- *Mathilde Lechat* : chanteuse, improvisatrice et danseuse qui s'adresse dans ses spectacles à un très jeune public

### 3.3.5 Construire avec les autres établissements d'enseignement artistique

Les conservatoires et écoles de musique de Vendée sont organisés en réseau : Le REDEM 85.

Depuis 2023, quatre réunions de travail annuelles sont organisées qui permettent d'échanger sur les problématiques des conservatoires rencontrées, sur les solutions adoptées et de définir des actions de coopération concrètes.

La création d'un espace partagé permet également de mettre des ressources en commun et de collaborer de façon plus régulière

- ✓ Mettre en commun des besoins de recrutement
- ✓ Mutualiser de poste d'enseignants
- ✓ Organiser des formations communes
- ✓ Organiser des évaluations d'élèves mutualisées
- ✓ Créer et conduire des projets musicaux inter-écoles

### 3.3.6 S'appuyer sur les réseaux nationaux

Depuis 2024, La Maison des Arts adhère à l'association Conservatoires de France. Cette association a pour mission d'accompagner la mutation des établissements d'enseignement artistique en s'appuyant sur des valeurs sociales, éducatives, culturelles et éthiques.

Elle est active au travers de la publication d'articles, de l'organisation de colloques ou séminaires professionnels et favorise un dialogue étroit avec les professionnels du ministère de la Culture en charge de la mission de l'enseignement artistique.

## 3.4 Axe 4 : Une équipe de conservatoire à l'écoute et en mouvement

Les établissements d'enseignement artistique parce qu'ils embrassent désormais des enjeux à la fois « artistiques, pédagogiques, culturels, sociaux, territoriaux, éthiques » (SNOP 2023) se réinventent. Les équipes pédagogiques à la faveur de cette ouverture vers l'extérieur, en cherchant à mieux prendre le pouls des problématiques de société, en s'adressant à des publics aux profils plus diversifiés, à la faveur aussi de leur immersion dans d'autres contextes ou de collaborations avec d'autres professionnels ; de l'éducation, du soin, ou issus d'autres services de la ville sont conduites à réinterroger leurs pratiques pédagogiques, à développer de nouvelles compétences.

## 3.4.1 Favoriser la recherche et l'expérimentation de pratiques pédagogiques innovantes

### 3.4.1.1 Les pistes à explorer permettant de répondre aux différentes situations d'enseignement

- La pédagogie de projet
- La pédagogie de groupe
- Le travail en coéducation
- Les différents modes d'évaluation
- Entretenir et faire naître la motivation de l'élève
- La recherche de la transdisciplinarité
- Développer les outils numériques au service de l'enseignement (installer des tableaux blancs interactifs dans les salles de formation musicale et de pratiques collectives)
- La connaissance des grandes théories d'apprentissage
- La connaissance des différents handicaps
- La construction d'un projet pédagogique

### 3.4.1.2 Le droit à l'expérimentation

Certains événements comme *la Semaine des Ateliers* sont l'occasion d'expérimenter de nouvelles pratiques, de nouveaux formats. Mener ces ateliers en binôme tout en favorisant le questionnement permet aussi de se former à de nouvelles postures et pratiques grâce au principe de frayage.

En dehors de certains événements bien identifiés, c'est dans le cadre de son quotidien d'enseignant que l'on peut s'autoriser l'expérimentation pour ensuite l'optimiser en adoptant une stratégie de recherche pédagogique :

- Définir des objectifs
- Explicitation de ses objectifs
- Préparation de ses séances
- Expérimentation de sa pratique
- Observations et analyse de sa pratique

### 3.4.1.3 Les temps d'échange

Favoriser les échanges à l'intérieur de l'équipe et l'interconnaissance des pratiques de chacun peut favoriser la diffusion de nouvelles idées.

- ✓ Privilégier les réunions thématiques en petit groupe de travail permettant de faire circuler les réflexions pédagogiques.
- ✓ Systématiser les bilans de dispositifs comme lors de la *Semaine des ateliers* ou de projets
- ✓ Favoriser la concertation en binôme ou trinôme à l'occasion des temps de préparation ou de bilans d'ateliers

### 3.4.1.4 La formation des enseignants

Levier important de l'acquisition de nouvelles compétences dans l'équipe, elle fait l'objet d'un plan qui sera détaillé dans la partie suivante. Le temps d'entretien professionnel annuel est aussi l'occasion d'échanger avec l'enseignant afin de cibler ses difficultés et identifier ses besoins.

## 3.4.2 Créer un cadre qui installe une agilité dans l'organisation et une fluidité de l'information

### 3.4.2.1 Renforcer ce rôle pivot du pôle administratif

Si la multiplicité des partenaires, des événements, des formats, des dispositifs apporte une richesse dans le déploiement des actions du conservatoire, elle en rend l'organisation au quotidien plus complexe tout en augmentant la charge de travail des assistantes administratives, du coordinateur de projets culturels, de la direction.

Nous identifions ici les besoins nécessaires à la concrétisation de ce projet d'établissement pour que, dans un contexte financier compliqué pour les collectivités, des pistes d'augmentation de temps de travail soient néanmoins explorées.

- ✓ Réfléchir à l'augmentation du temps de travail sur les postes administratifs
- ✓ Réfléchir à l'augmentation du temps de travail du poste de technicien

#### 3.4.2.2 Rendre efficace l'organisation du pôle administratif et technique

- ✓ Mieux définir les missions de chacun
- ✓ Instaurer des réunions hebdomadaires du pôle secrétariat et de la direction
- ✓ Instaurer des temps de concertation hebdomadaires : technicien, coordination, direction
- ✓ S'approprier des outils efficaces (tableaux de bord, documents partagés)
- ✓ Former le personnel à la méthodologie et aux outils du mode projet
- ✓ Acquérir un logiciel de gestion du conservatoire qui soit optimal
- ✓ Prendre le temps des bilans de fonctionnement

### 3.4.2.3 Créer des documents clés et des process

- ✓ Revoir le règlement du personnel pour y intégrer des règles spécifiques à l'enseignement artistique
- ✓ Créer des procédures pour mieux appréhender les moments forts de la saison : inscriptions, réinscriptions, concerts etc...
- ✓ Repenser le règlement intérieur à destination des usagers devenu caduque
- ✓ Tenir une liste d'attente des demandes d'inscription

### 3.4.2.4 Mieux communiquer et collaborer

Depuis la rentrée 2023, les enseignants ont une adresse professionnelle et depuis mai 2024 un accès au réseau de la ville. Le travail collaboratif par le biais des outils numériques se met en place peu à peu.

- ✓ Poursuivre le déploiement de ces outils avec le service informatique
- ✓ Former les enseignants en informatique

La circulation des informations importantes concernant la vie de la structure se fait lors des réunions plénières, au nombre de 4 par an environ. Ces temps de réunion ont lieu hors du temps de service des enseignants ce qui rend difficile la présence de tous. Permettre de suivre les réunions en visioconférence (pour des enseignants éloignés de leur lieu de travail par exemple) serait une solution.

- ✓ Installer à la Maison des Arts un équipement informatique permettant d'organiser des réunions mixtes présentiel/distanciel (kit de visio conférence intégrant audio et camera)
- ✓ Etudier la possibilité d'organiser des réunions en mairie

#### 3.4.2.5 Dialoguer et coopérer avec le public

Enfin, il est nécessaire d'installer des instances de concertation pour entendre le point de vue de chacun des partenaires, des usagers.

- ✓ Mettre en place un conseil d'établissement associant des représentants de l'équipe de la Maison des Arts, de l'association des parents d'élèves et des grands élèves de la Maison des Arts (l'APEM), des autres services de la ville, des partenaires institutionnels comme l'Education Nationale, des partenaires associatifs tels que l'OHC et l'OPS danse.
- ✓ Coconstruire avec l'APEM des projets permettant d'une part de faciliter ou enrichir la scolarité des élèves, d'autre part de favoriser la convivialité et la dimension sociale du conservatoire
- ✓ Entendre les demandes du public (rencontres avec la direction)
- ✓ Evaluer par le biais de questionnaire en ligne les actions nouvelles menées par le conservatoire (réforme de la formation musicale, Semaine des Ateliers)

## 3.5 Axe 5 : Un conservatoire accueillant et fonctionnel

Le CRC de Challans peine à assumer son identité L'appellation Maison des Arts notamment génère une confusion.

Si la collaboration de plus en plus étroite entre les trois services culturels est évidemment bénéfique et source de dynamisme, elle a pu aussi brouiller la lisibilité des missions inhérentes aux trois structures. Dans le cas du conservatoire, cela a pu entraîner une mise au second plan de ses missions premières de formation.

Sans un relais de communication suffisant sur ses différentes actions nouvelles, le conservatoire continuera de pâtir d'une image dépassée et élitiste qui lui colle à la peau.

### 3.5.1 Une image lisible et renouvelée

- ✓ Affirmer ses missions de service public auprès du public par le biais d'une réunion d'information lors de la rentrée par exemple
- ✓ Assumer un statut de conservatoire classé et en informer le public
- ✓ Insister sur le caractère central des missions d'enseignement de la musique
- ✓ Communiquer en parallèle sur les missions nouvelles des conservatoires
- ✓ Proposer une réflexion pour adopter un nouveau nom de conservatoire
- ✓ Anticiper au mieux les événements de la saison pour bénéficier de la visibilité sur la plaquette de la saison culturelle commune aux trois structures

### 3.5.2 Travailler les supports de communication avec le service communication

- ✓ Créer une brochure explicative complète présentant l'offre de formation
- ✓ Réflexion sur la rénovation du site internet (bandeau annonçant les événements)
- ✓ Créer une campagne d'affichage qui bouscule les idées reçues sur le conservatoire et l'apprentissage de la musique
- ✓ Solliciter la presse et la radio pour communiquer sur les événements, les temps forts
- ✓ Créer un film présentant les missions du conservatoire qui sera diffusé lors du forum des associations
- ✓ Développer la visibilité du conservatoire sur les réseaux sociaux

### 3.5.3 Des locaux à rénover, des extensions à prévoir

Pour mener à bien ce projet de conservatoire, il paraît nécessaire de se pencher sur la question des locaux. Il est urgent dans un premier temps de rendre le lieu agréable et sain et de favoriser des conditions de travail correctes.

Dans un second temps, une extension est à envisager sans laquelle les actions prévues devront être limitées.

### A court terme :

- ✓ Créer une salle de convivialité pour les professeurs. Dans la configuration actuelle, celle-ci sera nécessairement exiguë mais devrait néanmoins apporter un meilleur bien-être au travail
- ✓ Effectuer des travaux de peinture de toutes les circulations et du hall
- ✓ Installation d'un système de badges ou de digicodes afin de sécuriser le bâtiment
- ✓ Signalétique et enseigne sur la façade du bâtiment à revoir
- ✓ Créer des espaces de rangement qui permettraient de désencombrer paliers et escaliers ce qui est préjudiciable à la sécurité du lieu

### A plus long terme :

- ✓ Réfléchir à une extension permettant la création de deux grandes salles de pratiques collectives entre 80 et 100m<sup>2</sup> (dont une de musique actuelle)
- ✓ Création d'un local de partions
- ✓ Rénovation de l'auditorium avec intégration d'une cabine de régie son, installation d'un écran de vidéo projection fixe
- ✓ Création d'un espace d'accueil différencié de l'espace scolarité

### 3.5.4 Equipement

- ✓ Renouveler le matériel MAO (claviers midi)
- ✓ Installer des TBI dans les salles de formation musicale et de pratiques collectives
- ✓ Equiper l'auditorium en poste informatique

### 3.5.5 Renforcer l'appui technique, logistique

Un conservatoire mobile, ouvert dont le dynamisme se traduit par l'organisation de nombreux événements, par des croisements entre publics et partenaires nécessite de s'appuyer sur une ressource clé, celle de régisseur.

Il serait nécessaire d'augmenter ce temps en le convertissant en poste à mi-temps minimum.

Renforcer la place du technicien

# 4 La mise en œuvre du projet et les moyens requis

---

## 4.1 Le pilotage du projet

Conduire un projet d'établissement qui se déploie sur 5 ans nécessite de ne pas l'enfermer dans un cadre trop rigide. Au gré de son avancée il faudra, avec souplesse, le réajuster, l'affiner, le polir.

C'est à différentes échelles que se mettront en place des instances de concertation, comme cela a pu se faire lors de sa phase d'élaboration.

Ainsi, l'équipe de conservatoire en son entier (pédagogique, administrative, technique) sera invitée à échanger lors des conseils pédagogiques, des réunions thématiques, du conseil, d'établissement pour à la fois définir des objectifs opérationnels et à la fois dresser le bilan des actions menées.

En parallèle, c'est grâce à un échange régulier avec les élus et prioritairement avec l'adjointe à la Vie culturelle que ce projet tracera son chemin. Les commissions culture organisées de façon mensuelle en sont le lieu privilégié.

Enfin, les objectifs déclinés chaque année devront être confrontés à la logique d'orientation budgétaire définie chaque année par la collectivité.

L'évaluation des actions mises en œuvre se traduira par la définition d'indicateurs qui permettront d'en mesurer les résultats.

Le rapport d'activité du conservatoire synthétisera les informations et permettra de rendre compte de l'avancée des actions menées au fil du temps.

## 4.2 Les moyens

### 4.2.1 Les ressources humaines

Le diagnostic réalisé au cours de l'année 2023 à l'occasion du changement de direction avait déjà révélé la nécessité de renforcer l'équipe administrative. Les changements opérés depuis, ainsi que les perspectives présentées dans ce projet d'établissement confortent ce besoin.

Les 9/35<sup>e</sup> heures de technicien inexistantes avant 2023 ont été prises sur les heures globales de secrétariat équivalant aujourd'hui à 1 poste de 80% et 1 poste à 60%.

Pour faire fonctionner de façon optimale un conservatoire, il serait nécessaire de parvenir à deux plein-temps sur les postes accueil-scolarité, et à un mi-temps sur le poste de technicien et régisseur.

Pour autant, dans un contexte de maîtrise des dépenses du personnel, il s'agit essentiellement dans un premier temps d'en explorer les pistes.

<b>Postes actuels</b>	<b>Missions</b>	<b>Temps de travail 2024</b>	<b>Temps minimum requis</b>
Assistante administrative catégorie C	Scolarité Accueil	60%	2 postes à 100% ou 1 poste à 100% 1 poste à 40% 1 poste à 60%
Assistante administrative Catégorie C	Scolarité Accueil Régie / comptabilité /Evénements	80%	
Technicien catégorie C	Suivi matériel Gestion matériel Technique son lumière Logistique	25%	1 poste à 50%
Coordination de projets enseignant artistique catégorie B	Suivi événements Coordination Communication interne	25%	1 poste à 25%

## 4.2.2 L'investissement

Un plan pluriannuel d'investissement est en cours d'affinage. Il concerne le renouvellement du parc instrumental mais également l'acquisition d'instruments nécessaire au développement de nouvelles activités (atelier en direction d'un public en situation de handicap, ateliers percussions, orchestre en élémentaire).






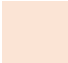
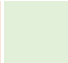


Développer le département musique actuelle et pouvoir répondre aux besoins d'un public plus jeune nécessite d'investir dans un équipement spécifique.












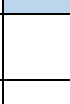
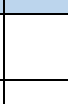
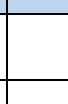


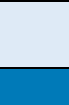













L'auditorium en accueillant de plus en plus de des ensembles de musiques amplifiées doit être rénové.

<b>Libellés</b>	<b>Prévisionnel TTC par année</b>			
	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	12400€	13 000€	11000 €	11000€
Renouvellement parc instrumental	8500€	4000€	10000€	8000€
Equipement claviers MAO		4000€		
Equipement auditorium	500€			3000€
Equipement TBI		5000€		
Equipement mobilier (chaises, flight case, pupitres	2400€			
Equipement visio conférence			1000€	
Matériau rangement	1000€			

## 4.3 La planification globale du projet

### Légende

					Priorité haute
					Priorité moindre

LA PLANNIFICATION DU PROJET		2025	2026	2027	2028	2029	2030
<b>Axe 1 : Un projet pédagogique de conservatoire en mouvement : l'expérience artistique collective au cœur d'une formation globale</b>							
<b>Etoffer et structurer l'offre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des classes de saxophone, de cuivres, de basse, de batterie</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer d'autres chœurs, et ateliers vocaux, technique vocale</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structurer un cursus voix</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réfléchir à une CHAM voix</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un poste de pratiques vocales</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaborer un socle de compétences en cycle 1</li> </ul>						
<b>Favoriser l'interdisciplinarité artistique par le biais de partenariats avec des associations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de projets artistiques croisés musique et danse</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer des croisements avec l'OHC</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer des rapprochements avec d'autres associations du domaine artistique</li> </ul>						

<b>Renforcer l'interaction avec le service culturel et la médiathèque</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire des projets partagés avec le service culturel</li> <li>• Créer et pérenniser une saison de concerts des enseignants artistes qui irrigue l'EAC</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structurer avec les deux autres services culturels le dispositif EAC</li> </ul>						
<b>Axe 2: Le conservatoire : un lieu de vie et de rencontre avec l'art pour tous les publics</b>							
<b>Accompagner un premier pas vers la pratique artistique pour tous les publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pérenniser et affiner la Semaine des ateliers</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer des ateliers ne nécessitant pas de prérequis</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proposer des conférences introductives aux concerts ou sur un thème</li> </ul>						
<b>Accueillir un public à besoins spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nommer un référent handicap</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer des parcours personnalisés</li> </ul>						
<b>Prendre en compte le public adolescent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer des ateliers spécifiques</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer des ensembles pour grands élèves</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer un partenariat avec l'Espace Jeunes</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Structurer un dispositif Musique Actuelle</li> </ul>						
<b>Réinterroger la place des adultes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer des ensembles adultes débutants sans prérequis</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cadrer la pratique individuelle du public adultes</li> </ul>						

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Instaurer un parcours compagnonnage</li> </ul>						
<b>Assurer un rôle de pôle ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rendre optimale la gestion de la mise à disposition de salles et/ou de matériel par une modernisation de l'équipement (badges, accueil, réservation etc...)</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Encourager l'émergence de nouveaux groupes</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner l'autonomie de groupes ou ensembles amateurs par le biais du parcours compagnonnage</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faciliter l'accès aux ressources MAO pour les ensembles partenaires</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Donner l'occasion à ces ensembles autonomes de rencontrer un public : <i>Happy Hour</i> (scènes ouvertes)</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conseiller les musiciens amateurs et les orienter vers les pratiques et dispositifs existants</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Associer les groupes et ensembles amateurs aux projets artistiques et pédagogiques transversaux qui impliquent les élèves du conservatoire (résidences d'artistes par exemple)</li> </ul>						
<b>Affiner son rôle de médiateur culturel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer une saison de concerts des enseignants artistiques en envisageant les prolongements pédagogiques possibles (notamment EAC)</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travailler avec le service culturel les dossiers pédagogiques supports</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proposer des conférences introductives aux concerts de la saison (MRV, concerts des enseignants) et menées par des enseignants de l'équipe pédagogique</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer le volet conférences dans le cadre de la Semaine des Ateliers</li> </ul>						

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amener les élèves à construire des conférences dans le cadre des cours de formation musicale</li> </ul>						
<b>Favoriser la scolarité au conservatoire des publics éloignés de la culture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réflexion à mener avec les acteurs sur une compensation financière à proposer aux élèves extérieurs à Challans</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de chœur à l'Ogerie</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concerts dans les EHPAD</li> </ul>						
<b>Axe 3: Un conservatoire ouvert sur l'extérieur, en réseau</b>							
<b>Quel territoire de rayonnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener une réflexion avec les communes de résidence des élèves du conservatoire et la Communauté de communes</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser une participation aux frais de scolarité de leurs usagers par les communes autres que Challans</li> </ul>						
<b>Construire en partenariat avec l'Education nationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets d'Interventions en milieu scolaire à inclure dans l'EAC</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de création d'un orchestre à l'école élémentaire</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets orchestre au collège à pérenniser</li> </ul>						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impliquer les enseignants du conservatoire autres que dumistes dans lesprojets avec l'Education nationale</li> </ul>						
<b>Construire avec les autres services de la ville</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avec les autres services culturels de la ville</li> <li>Avec l'Espace Jeunes</li> <li>Avec le CCAS</li> <li>Avec l'EHPAD</li> <li>Avec le service communication</li> </ul>						

<b>Construire avec les partenaires associatifs</b>	▪ Avec l'OHC						
	▪ Avec l'association danse						
	▪ Avec les associations, théâtre, arts plastiques de la ville						
	▪ Avec les associations à caractère social (droits des femmes, enfance etc ...)						
	▪ Avec l'APEM						
<b>Construire avec les partenaires artistes</b>	▪ Gerardo Jerez Lecam, Arnaud Fradin, Laurent Carudel, Armel Dupas...						
<b>Construire avec les autres établissements d'enseignements artistiques de Vendée</b>	▪ Mise en commun des besoins de recrutement						
	▪ Mutualisation de poste d'enseignants						
	▪ Organisation de formations communes						
	▪ Organisation d'évaluations en commun						
	▪ Créations et conduite de projets inter-écoles						
<b>S'appuyer sur les réseaux nationaux</b>							

**Axe 4: Une équipe de conservatoire en mouvement, à l'écoute de son temps**

<b>Favoriser la recherche et l'expérimentation de pratiques pédagogiques innovantes</b>	▪ La pédagogie de projet						
	▪ La pédagogie de groupe						
	▪ Le travail en coéducation						
	▪ Les différentes modes d'évaluation						
	▪ Entretenir, faire naître la motivation de l'élève						
	▪ La recherche de transdisciplinarité						
	▪ Développer les outils numériques au service de l'enseignement						
	▪ La connaissance des grandes théories d'apprentissage						
	▪ La connaissance des différents handicaps						
	▪ La construction d'un projet pédagogique						
	▪ Renforcer réunions thématiques à l'intérieur de l'équipe pédagogique						
	▪ Concertations en binôme ou trinômes pour la préparation ou les bilans d'ateliers, de définitions de contenus						
<b>Créer un cadre qui permette une agilité dans l'organisation et une fluidité de l'information</b>	▪ Renforcer le pôle secrétariat	n.d					
	▪ Renforcer la place du technicien	n.d					
	▪ Définir plus précisément les missions de chacun						
	▪ Instaurer des réunions hebdomadaires du pôle secrétariat et de la direction,						

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier des outils efficaces (tableaux de bord, documents partagés. Poursuivre le déploiement de ces outils avec le service informatique</li> </ul>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Former le personnel à la méthodologie et aux outils du mode projet</li> </ul>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Acquérir un logiciel de gestion du conservatoire qui soit optimal</li> </ul>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'un règlement du personnel avec le service RH</li> </ul>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer des procédures pour mieux appréhender les moments forts de la saison : inscriptions, réinscriptions, concerts etc...</li> </ul>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Repenser le règlement intérieur à destination des usagers devenu caduque</li> </ul>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tenir une liste d'attente des demandes d'inscription</li> </ul>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Former les enseignants en informatique</li> </ul>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Acquérir l'équipement informatique permettant d'organiser des réunions mixtes présentiel/distanciel (kit de visio conférence intégrant audio et camera)</li> </ul>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en place un conseil d'établissement</li> </ul>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluer par le biais de questionnaire en ligne les actions nouvelles menées par le conservatoire (réforme de la Formation Musicale, Semaine des Ateliers)</li> </ul>						

**Axe 5 : Un conservatoire accueillant, fonctionnel, identifié**

<b>Une image lisible et renouvelée</b>	▪ Affirmer ses missions de service public et de conservatoire de musique classé auprès du public par le biais de réunion d'information au public						
	▪ Communiquer en parallèle sur les missions nouvelles des conservatoires						
	▪ Proposer une réflexion pour adopter un nouveau nom de conservatoire (apposer un nom d'artiste aux frontières de la musique et de la danse)						
	▪ Anticiper les événements de la saison pour bénéficier de la visibilité sur la plaquette de la saison culturelle commune aux trois structures						
<b>Travailler les supports de communication avec le service communication</b>	▪ Créer une brochure explicative complète présentant l'offre de formation)						
	▪ Réflexion sur la rénovation du site internet (bandeau annonçant les événements						
	▪ Campagne d'affichage qui bouscule les idées reçues sur le conservatoire et l'apprentissage de la musique						
	▪ Solliciter la presse et la radio pour communiquer sur les événements, les temps forts						
	▪ Créer un film présentant les missions du conservatoire qui sera diffusé lors du forum des associations						
	▪ Développer la visibilité du conservatoire sur les réseaux sociaux						
<b>Des locaux à rénover, des extensions à prévoir</b>	▪ Créer une salle de convivialité pour les professeurs.						
	▪ Peintures de toutes les circulations et hall d'accueil						
	▪ Installation d'un système de badges ou de digicodes afin de						

	sécuriser le bâtiment						
	▪ Signalétique sur la façade du bâtiment						
	▪ Créer des espaces de stockage qui permettraient de désencombrer paliers et escaliers préjudiciables à la sécurité du lieu						
	▪ Réfléchir à une extension permettant la création de deux grandes salles de pratiques collectives entre 80 et 100m2 (dont une de musique actuelle)						
	▪ Création d'un local de partitions						
	▪ Rénovation de l'auditorium avec intégration d'une cabine de régie son, installation d'un écran de vidéo projection fixe						
	▪ Création d'un espace d'accueil différencié de l'espace scolarité						
<b>Equipement</b>	▪ Renouveler le matériel MAO (claviers midi)						
	▪ Installer des TBI dans les salles de formation musicale et pratiques collectives						
	▪ Equiper l'auditorium en installation informatique						
<b>La gestion du matériel et la logistique</b>	▪ Renforcer le poste de technicien	n.d					
	▪ Prévoir hausse du budget de location de camion pour transport matériel						

## 4.4 Le plan de formation

Pour mener à bien ce projet d'établissement, il est nécessaire de s'appuyer sur un plan de formation devant apporter une plus value sur chacun des axes déployés :

		Enseignants	Secrétariat	Coordinateur	Technicien
<b>Axe 1 : Un projet pédagogique de conservatoire en mouvement : l'expérience artistique collective au cœur d'une formation globale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construire des apprentissages musicaux par le prisme des compétences</li> </ul>				
<b>Axe 2 : Le conservatoire : un lieu de vie et de rencontre avec l'art pour tous les publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaissances des différents handicaps</li> <li>Acquérir des outils pour enseigner à un public en situation de handicap</li> </ul>				
<b>Axe 3 : Un conservatoire ouvert sur l'extérieur, en réseau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Outils de mode projet</li> </ul>				

<p><b>Axe 4 : Une équipe de conservatoire en mouvement, à l'écoute de son temps</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La pédagogie de projet</li> <li>La pédagogie de groupe</li> <li>Le travail en coéducation</li> <li>Les différentes modes d'évaluation</li> <li>Entretenir, faire naître la motivation de l'élève</li> <li>La recherche de transdisciplinarité</li> <li>Rédiger un projet pédagogique pour sa classe</li> <li>Formation base informatiques (bureautique)</li> <li>Enseigner avec les outils numériques, la MAO</li> <li>Savoir utiliser le studio d'enregistrement</li> </ul>				
<p><b>Axe 5 : Un conservatoire accueillant, fonctionnel, identifié</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation du personnel en matière de sécurité (incendie, premiers secours)</li> </ul>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation au nouveau logiciel de gestion de l'école de musique</li> </ul>				